



LES ENTREPRISES DU PAYSAGE RAPPORT ANNUEL 2015



chaque
jardin
compte

LES ENTREPRISES DU PAYSAGE



chaque
jardin
compte

LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

LES ENTREPRISES DU PAYSAGE :
DES PROFESSIONNELS POUR CRÉER
ET ENTREtenir LES ESPACES PAYSAGERS,
LES PARCS ET LES JARDINS

28 600

ENTREPRISES

91 100

ACTIFS DONT 65 300 SALARIÉS

5,34

MILLIARDS D'EUROS DE C.A.

L'Unep est la seule organisation professionnelle représentative des 28 600 entreprises du paysage reconnue par les pouvoirs publics.

Ses missions consistent à défendre et promouvoir les intérêts de la profession, mais aussi à informer et aider ses adhérents dans leur vie d'entrepreneur : 70% d'entre eux ont moins de 10 salariés. Son organisation en unions régionales lui permet d'entretenir des relations de proximité avec ses adhérents.

Les engagements de services de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage sont certifiés, depuis 2006, selon le référentiel QualiOP. En 2014, l'Union Nationale des Entreprises du Paysage obtient le niveau «confirmé» de l'évaluation Afaq 26000 (démarche RSE). Ces démarches sont gages de confiance pour ses adhérents et ses interlocuteurs.



ÉDITO

“ 2015 : repositionnement stratégique



L'année 2015 marque un tournant important. Les administrateurs de l'Unep ont voté au mois de juin une nouvelle identité visuelle, accompagnée d'un slogan - chaque jardin compte -, qui renforce le positionnement de nos entreprises à deux niveaux : toujours plus proches de nos clients et actrices d'un environnement meilleur.

Logo unique, plus explicite et fédérateur ; nouveaux engagements basés sur notre professionnalisme et la satisfaction de nos clients ; nouveau site Internet, véritable portail pour nos entreprises, nos clients et nos métiers.

Cette évolution a été possible grâce au travail initié ces dernières années sur les règles professionnelles, sur Expert Jardins et sur les études reconnaissant les bénéfices des jardins. L'année de la COP 21, cette évolution a trouvé tout son sens.

C'est en démontrant les effets bénéfiques des jardins sur l'environnement, la création de lien social, l'attractivité du territoire et la santé des Français que nous les imposerons comme des ouvrages structurants.

Si chaque jardin compte, à l'Unep chaque adhérent compte aussi.

C'est pour cela que nous développons encore nos services avec la mise en place d'un SVP assurance et le développement d'un service achats qui permet à chaque adhérent de faire des économies.

C'est pour cela que nous vous défendons sur les dossiers de la pénibilité et du travail illégal.

C'est pour cela enfin que chaque membre du Bureau national, chaque Président de région, chaque Président de Commission ou de Groupe Techniques de Métiers s'investit et fédère les volontés, les compétences et les énergies.

L'Unep sera ce que nous en ferons et c'est par ce travail collectif que nos entreprises progresseront ! »

Catherine Muller,
Présidente de l'Unep - Les Entreprises du Paysage

SOMMAIRE



PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ DES ENTREPRISES ET LEURS MARCHÉS

Nouvelle identité p. 04
Promouvoir notre secteur p.05-10



S'ENGAGER POUR LA BIODIVERSITÉ ET LA SATISFACTION DES CLIENTS

Agir pour l'environnement p.20-21
Agir pour le climat p. 22



PROFESSIONNALISER LES PRATIQUES ET LES ACTEURS

Professionaliser nos métiers p.12-14
Défendre nos métiers p.16-18



S'ENGAGER POUR LES ADHÉRENTS

Qui sont les adhérents? p. 24
Les actions de l'Unep pour ses adhérents . . . p.25-26
Les actions régionales p.27-30
Les hommes et les femmes de l'Unep p. 31 -33
Les mandats institutionnels p.34-36
Les partenaires institutionnels p. 36

Rédaction : Unep

Conception / réalisation : ZZB communication - juin 2016

Crédits photos : © Unep, DR sauf : couv. : © encrier / Thinkstock • p 6-7-8 : © Elisabeth Rull •

p 13 : Istock ©Bart Coenders • p 18 : fotolia © Daylight • p16 : Thinkstock © HYPERLINK •

p 20 : Thinkstock © RomoloTavani • p 22 : © Fabrice Gousset / Nicolas Souyris • p 24 : © Emile Luider

IMPRIM'VERT®

1

PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ DES ENTREPRISES ET LEURS MARCHÉS

Pour expliquer qui sont les entreprises et ce qu'elles font, l'Unep se fixe trois objectifs :

- 1** doter le secteur de données complètes sur les tendances, les marchés, les emplois ;
- 2** promouvoir la profession, les entreprises et leurs acteurs ;
- 3** développer et défendre les champs de compétences des entreprises du paysage.

Nouvelle identité



NOUVEAU LOGO, NOUVELLE COMMUNICATION

Le 21 septembre 2015, l'Unep a dévoilé sa nouvelle identité de marque : un nouveau logo, une signature renouvelée, un site internet unique pour les professionnels, les institutionnels et le grand public mais aussi des engagements concrets. Cette évolution intervient à un moment où les entreprises du paysage ont une véritable carte à jouer face aux problématiques environnementales et de santé publique, où leurs métiers ont enfin un impact reconnu sur ces enjeux.

À travers ce changement, l'Unep développe une double stratégie : placer ses adhérents au plus près des attentes de leurs clients et placer la profession au cœur des engagements sociétaux.

Un outil de mesure de la satisfaction des clients

Pour répondre au 6^e engagement, placer les entreprises adhérentes dans une démarche d'auto-évaluation et leur permettre de se différencier par leur professionnalisme, l'Unep déploie auprès de ses adhérents une plateforme informatique de recueil et d'affichage des avis clients.

Ce projet est mené en partenariat avec une société dont la démarche de recueil des avis est sécurisée et certifiée, toujours dans une optique de professionnalisation des outils à disposition des adhérents.



LE portail du paysage

Un nouveau site vitrine du savoir-faire et outil au service du développement des entrepreneurs.

Nouveau et désormais unique site de l'Unep, www.lesentreprisesdupaysage.fr est le point d'entrée de tous les professionnels

du paysage, des pouvoirs publics et de la société dans son ensemble.

Un annuaire géolocalisé facilite la mise en relation entre les entreprises adhérentes et leurs futurs clients. Une base documentaire unique informe les adhérents en continu des actualités réglementaires, techniques, juridiques et sociales. Des informations sectorielles sont à disposition des jeunes en orientation et de leur famille.

Une stratégie digitale étendue aux réseaux sociaux

Pour plus de visibilité, l'Unep développe aussi sa présence sur Facebook, Twitter et LinkedIn pour toucher tous les publics : clients, jeunes en orientation, partenaires et journalistes.



LES 6 ENGAGEMENTS DES ENTREPRISES ADHÉRENTES

Les Entreprises du Paysage : des professionnels qui affirment leur promesse envers les jardins, petits ou grands, de leurs clients.

- 1 Nos salariés sont des professionnels formés qui respectent les règles de nos métiers.
- 2 Nous sommes force de proposition et réalisons un projet adapté à vos besoins, à vos envies et à votre budget.
- 3 Nous expliquons clairement nos contrats, nos devis, nos délais, et nous les respectons.
- 4 Nous vous accompagnons tout au long du chantier et en assurons le suivi après sa réalisation.
- 5 Nous vous conseillons sur les végétaux, les matériaux, la biodiversité et répondons à vos questions à ce sujet.
- 6 Nous mesurons, avec votre accord, votre niveau de satisfaction.

En vert & Avec vous

LE magazine des entreprises du paysage et des jardins

Un outil de communication externe qui se positionne comme la vitrine des enjeux, des problématiques et des tendances du paysage. Il promeut les savoir-faire et expertises des entrepreneurs du paysage.



Une identité fédératrice

Daniel Veyssi,
Président de la commission communication

“ Ce projet d'évolution de notre identité de marque a été porté par les membres de la commission communication et par des chefs d'entreprise adhérents qui ont souhaité s'investir aux côtés des présidents de région. Deux groupes ont été constitués, l'un dédié à la marque, l'autre à la stratégie digitale, et ont travaillé dans une démarche collaborative pour aboutir à la présentation de notre nouvelle identité le 21 septembre.

Cette nouvelle identité est pour l'Unep et ses adhérents un formidable levier pour être mieux reconnus et entendus. Cette reconnaissance sera d'autant plus forte si les entrepreneurs adhérents s'engagent aux côtés de l'Unep en affichant le nouveau logo sur tous leurs supports de communication. Nos meilleurs ambassadeurs sur le terrain sont nos adhérents ! »

Chiffres clés

LE PAYSAGE : UNE FILIÈRE MATURE

Tous les deux ans, l'Unep procède à une grande enquête sur les chiffres clés du secteur du paysage. L'édition 2015 des chiffres clés, présentée à la presse par Catherine Muller le 6 octobre, révèle une branche du paysage arrivant à maturité.

Après une croissance soutenue sur les dix dernières années, les chiffres se sont stabilisés entre 2013 et 2014.

Après avoir doublé en dix ans, le nombre d'entreprises a augmenté de 200 depuis 2012, pour passer à 28600. Un tiers d'entre elles sont des entreprises de Service à la Personne.

Le nombre d'actifs a diminué de 1,5% en raison notamment de la baisse d'activité des entreprises positionnées sur les marchés publics qui ont diminué suite à la contraction des dotations.

Le chiffre d'affaires (+1,5%) se stabilise peu à peu depuis deux ans.

Les emplois en CDD constituent une minorité et sont principalement des contrats d'apprentissage. Le nombre d'apprentis s'est cependant sensiblement réduit en 2014 (8050 contre 9400 en 2012).

Par ailleurs, près de 9 salariés sur 10 travaillent à temps complet (88%).

28 600
ENTREPRISES

91 100
ACTIFS DONT 65300 SALARIÉS

5,34
MILLIARDS D'EUROS DE C.A.

8/10
SALARIÉS EN CDI

Baromètre économique

2015 MARQUÉE PAR LA RÉCESSION

Chaque semestre, un baromètre économique est réalisé par l'Unep, avec le soutien du groupe AGRICA. Il permet de suivre l'évolution de la branche du paysage et sa santé économique.

2015 a confirmé la tendance observée fin 2014 : le chiffre d'affaires global sur l'année a baissé de 2%, faisant passer le secteur en récession avec six trimestres consécutifs de baisse.

L'ensemble des marchés témoigne d'un recul inquiétant : l'activité sur les marchés publics a enregistré une baisse record avec une moyenne annuelle de - 4%.

Les résultats sont aussi préoccupants sur le marché privé collectif : -2% sur toute l'année.

Le marché des particuliers est le seul à avoir mieux résisté à la conjoncture économique avec une baisse annuelle à - 0,5%.

Le marché de la création de jardins affiche un alarmant - 3% qui pourrait à terme avoir un impact sur l'activité d'entretien (- 1% sur l'année) avec la diminution des nouveaux jardins créés.

Les perspectives 2016 sont mitigées : entre signes positifs (+ 5,5% de mises en chantier dans le bâtiment attendues en 2016, carnets de commandes en hausse) et inquiétudes (faibles intentions d'embauche, crainte de la concurrence déloyale).



Promouvoir notre secteur



Événement

4^{ÈME} ACCORD INTERPROFESSIONNEL VAL'HOR

L'Unep siège depuis 2005 au sein de l'interprofession française Val'hor qui regroupe les professionnels de toute la filière végétale et qui travaille pour promouvoir le secteur du paysage et développer la visibilité de ses métiers. Val'hor accompagne l'Unep notamment sur les chiffres clés du secteur du paysage, le baromètre semestriel, les Olympiades des métiers, les Victoires du Paysage et le concours de reconnaissance des végétaux.

10 ans après la signature du premier accord interprofessionnel et afin de poursuivre leurs efforts communs et actions collectives en faveur de la profession, les neuf organisations professionnelles ont signé la reconduction de l'accord interprofessionnel pour la période 2015-2018.

Cet accord a été signé le 19 février 2015 lors du Salon du Végétal et remis au Ministre Stéphane Le Foll, par Benoît Ganem, Président de Val'hor ainsi que par les neuf autres présidents des organisations professionnelles, dont Catherine Muller.

Le salon du paysage, jardin & sport

PAYSALIA

GRAND SUCCÈS POUR LA 4^{ÈME} ÉDITION

Le succès de la 4^{ème} édition du salon Paysalia, qui s'est tenu à Lyon en décembre 2015, confirme qu'il est devenu LE grand rendez-vous des professionnels de la filière. Lieu privilégié où toutes les idées émergent, s'échangent et se concrétisent, Paysalia est la vitrine de toutes les compétences des professionnels et du marché du paysage.

Le stand de l'Unep a accueilli tout au long de ces trois jours de rencontres et d'échanges de nombreuses entreprises du paysage, adhérentes ou non, d'élus et de partenaires. Ce fut l'occasion de présenter sa nouvelle identité dans un espace convivial.

17 643 VISITEURS
33% DE PLUS QU'EN 2013

570 EXPOSANTS
40% DE PLUS QU'EN 2013

30 PAYS RÉUNIS

Récompenses

TROPHÉES DE L'INNOVATION PAYSALIA

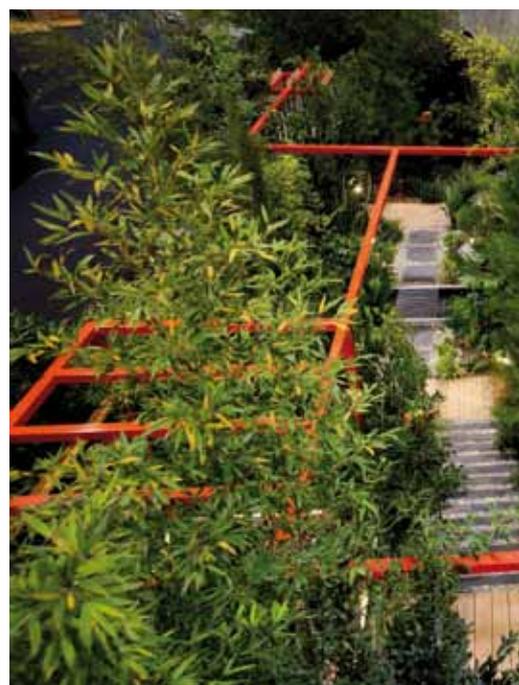
Répartis en deux catégories, ces trophées ont récompensé des produits qui marquent chacun un tournant dans leur domaine d'application.

Catégorie «développement durable»

La Mésange Verte pour son piège à chenilles professionnelles écologiques.

Catégorie «nouveau»

AMP Aquaculture pour son bassin-potager naturel et durable.



Concours

LE CARRÉ DES JARDINIERS

Record de fréquentation également pour le concours du Carré des Jardiniers, qui a vu s'affronter cinq concurrents de haut niveau sur le thème de «la récréation». Le jury, présidé par Jean Mus, a sélectionné Sylvère Fournier pour être le Maître jardinier 2015 avec son «jardin enjoué», composé entre autres d'un labyrinthe d'espaces verts, d'une balançoire et de jeux d'eau.

L'Unep comptait un de ses adhérents parmi les finalistes : Xavier Poillot, qui a plongé les visiteurs dans leurs souvenirs d'enfance par sa «Comptine d'un autre été».



PAYSALIA



Honneur au paysagisme d'intérieur

Pascal Bodin,

Président du groupe techniques de métiers paysagisme d'intérieur

« Paysalia 2015 a accueilli pour la première fois l'activité de paysagisme d'intérieur. Pour l'occasion, j'ai eu le plaisir d'inviter l'association européenne de paysagisme d'intérieur, EILO, à faire son congrès au sein du salon français.

Nous avons eu la chance d'assister à un séminaire spécialisé sur ce métier où les interventions ont été d'une grande qualité : des chercheurs et ingénieurs des différents pays d'Europe ont présenté leurs dernières innovations. Pour la France, Patrick Blanc est venu présenter ses réalisations. Cet événement fut l'occasion de rencontrer nos confrères européens autour de moments conviviaux. C'était un vrai succès que nous espérons renouveler en 2017. »



Un salon éclectique

Hervé Lançon,

Président du groupe techniques de métiers sols sportifs

« Paysalia est un salon professionnel unique à plus d'un titre. Son ampleur lui assure une place de premier plan dans le secteur du paysage. Il rassemble tous les acteurs de la profession, leur donnant l'occasion de se retrouver, d'échanger et de s'informer. La diversité du salon est une de ses principales forces. Cette année, Fedairsport était partenaire de l'événement qui s'est ouvert aux sols sportifs. La règle professionnelle sur l'entretien des sols sportifs, dont la rédaction a été pilotée par le GTM sols sportifs, a fait l'objet d'une conférence présentée par l'Unep, Fedairsport et la SFG (Société Française des Gazons). Nous sommes heureux d'y avoir présenté le paysage dans toute sa diversité. »

Promouvoir notre secteur



Concours

LE CONCOURS NATIONAL DE RECONNAISSANCE DES VÉGÉTAUX 2015



Organisé par l'Unep et Val'hor, la 3^{ème} édition du Concours s'adressait aux apprenants en aménagements paysagers, production horticole

et commerce/vente de végétaux et était ouverte pour la première fois aux professionnels de ces mêmes domaines.

Les 2 et 3 décembre sur le salon Paysalia, 85 jeunes, venant de toute la France et 12 professionnels ont relevé le défi : reconnaître sur table, selon leur niveau de formation, 30 à 40 échantillons de végétaux, dans un temps imparti et sous le regard attentif d'un jury de professionnels et d'enseignants.

21 lauréats, dont 2 professionnels, ont été récompensés !

Succédant à la région Île-de-France, détentrice du trophée régional 2013, c'est, cette fois-ci, la région Rhône-Alpes qui remporte le trophée régional pour le nombre de points obtenus par ses candidats lors de cette finale nationale.

Événement

RETOUR SUR LES OLYMPIADES DES MÉTIERS 2015

La finale mondiale des 43^{ème} Olympiades des Métiers, organisée à São Paulo (Brésil) en août 2015, a vu s'illustrer un binôme français de jardiniers-paysagistes.

Sélectionnés pour intégrer l'équipe de France à l'issue d'un concours régional puis national, Florian Rahon et Maxime Tissier, originaires de Bourgogne, se sont retrouvés au Brésil pour défendre leur chance au niveau mondial. Le binôme a été coaché par l'expert international du métier jardinier-paysagiste auprès de WorldSkills France et entrepreneur adhérent de l'Unep, Marc Féraud.

Particulièrement technique, l'épreuve consistait à réaliser un jardin de 49 m² en 22 heures d'épreuve réparties sur 4 jours consécutifs, avec une marge d'erreur de 3 millimètres par rapport à la description du projet. Sur les 15 pays représentés dans la catégorie, notre duo français s'est classé à la 7^e place et obtient un très bon score : plus de 500 points sur 600. Ce qui lui a valu d'être salué par le jury pour leur maîtrise et de recevoir un médaillon d'Excellence.



59 PAYS

50 MÉTIERS

1189 JEUNES EN COMPÉTITION

1144 EXPERTS INTERNATIONAUX

2 ANS DE CONCOURS



Les Olympiades des Métiers constituent la plus grande compétition au monde des métiers. Ce concours promeut l'apprentissage, la formation et les savoir-faire dans différents secteurs. Il est le seul concours représentant le métier de jardinier-paysagiste à l'international. Sont mis en avant à côté des métiers du végétal, ceux de l'alimentation, de l'automobile, du bâtiment et des travaux publics, de l'industrie, de la maintenance, des nouvelles technologies et du service. La finale a lieu tous les deux ans dans un pays d'accueil différent, membre de WorldSkills International.



Promouvoir notre secteur

Jardin des Tuileries 4 - 7 juin

JARDINS, JARDIN

La 12^{ème} édition du festival «Jardins, Jardin» avait pour thème «la ville heureuse». D'un côté, plus de 100 exposants ont présenté leurs nouveautés, de l'autre, une trentaine de concepteurs-paysagistes, dont certains adhérents de l'Unep, ont présenté 12 «grands jardins» et une vingtaine de terrasses et balcons.

À l'heure de la COP21, cette édition se voulait résolument tournée vers le bien-être en ville et les bienfaits du végétal. C'est pourquoi l'Unep en a profité pour faire signer sa pétition « Des jardins pour le climat », qui appelle les élus et décideurs publics à renforcer la place du végétal en ville pour lutter contre les principaux effets liés au réchauffement climatique en ville.



Domaine de Chaumont-sur-Loire 23 avril - 1^{er} novembre

FESTIVAL INTERNATIONAL DES JARDINS

«Jardins extraordinaires, Jardins de collection» était le thème de cette 24^{ème} édition qui a célébré les curiosités végétales et la passion des collectionneurs. Les amateurs ont aussi célébré, à leur manière, le génie des plantes, donnant lieu à de multiples et passionnantes variantes de l'art et de la manière de collectionner.



5, 6 et 7 juin

RENDEZ-VOUS AUX JARDINS

L'Unep a été pour la 9^{ème} fois en 2015 partenaire des Rendez-vous aux jardins. Cette manifestation à l'initiative du ministère de la Culture et de la Communication, invite le public à visiter parcs et jardins, privés et publics, partout en France. L'édition 2015 qui avait pour thème « La promenade au jardin » a accueilli plus de 1,8 million de visiteurs. Petits et grands étaient invités à venir flâner dans les allées fleuries des jardins et y découvrir les techniques des paysagistes professionnels.



Promouvoir notre secteur

La nature en ville

L'OBSERVATOIRE DES VILLES VERTES S'ÉTOFFE



En 2014, l'Unep et Hortis (les responsables d'espaces nature en ville), se sont associés pour créer l'Observatoire des villes vertes. Le but de cet Observatoire est de recenser et communiquer sur le foisonnement d'initiatives végétales en milieu urbain et de développer la réflexion sur les perspectives de la ville verte en France.

Tous les 6 mois, un questionnaire est envoyé à un panel de 24 responsables d'espaces verts pour identifier sur un thème d'actualité, les actions de leur ville, les tendances de fond et les projets innovants.

En 2015, deux vagues de questionnaire ont été réalisées et médiatisées.

- Les tendances *smart garden* ont été présentées à la presse lors de la conférence de rentrée du 27 janvier.

3 tendances émergent des projets annoncés : l'urbanisme végétal, la ville nourricière et les espaces verts connectés.

- Les budgets verts, à l'automne 2015, dont les résultats ont été présentés à la presse lors d'une conférence tenue le 6 octobre. Un paradoxe ressort des résultats : les villes sont convaincues du rôle clé du végétal, mais les budgets restent serrés.

Autant de projets très repris par les medias et sur lesquels les villes les plus en pointe communiquent désormais, créant l'émulation auprès des autres collectivités.

www.observatoirevillesvertes.fr



L'Unep dans la presse

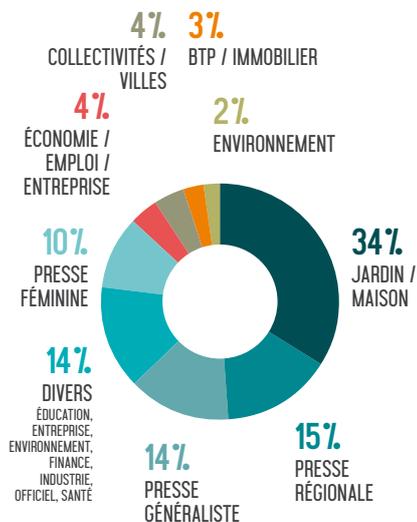
UNE POLITIQUE DE RELATIONS PRESSE DYNAMIQUE

Les relations presse sont sans doute l'un des outils de promotion les plus efficaces pour une organisation professionnelle. Des relations presse optimisées et cohérentes permettent à l'Unep de faire parler du secteur et de véhiculer des messages positifs sur les métiers du paysage.

En 2015, la stratégie de communication de l'Unep a permis d'obtenir 571 retombées presse. Un résultat obtenu grâce à une présence régulière organisée autour de trois conférences de presse (lancement de l'Observatoire des villes vertes, publication du guide climat et parution des chiffres clés 2015 du paysage).

Parallèlement, pas moins de 24 communiqués ont été diffusés au cours de l'année et 12 interviews réalisées. Pour la première fois, un atelier presse de printemps réunissant 11 journalistes a été organisé. À noter également qu'une tribune de Catherine Muller a été publiée par le *Huffington Post* et que 2 partenariats éditoriaux ont été noués.

RETOMBÉES PAR CATÉGORIE DE MÉDIA



3
CONFÉRENCES DE PRESSE

24
COMMUNIQUÉS ET ALERTES

571
RETOMBÉES PRESSE

306
MILLIONS DE CONTACTS AUDIENCE

TOP 3 DES SUJETS

LES OLYMPIADES

132 RETOMBÉES

COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

101 RETOMBÉES

ENTREPRENEURS DU PAYSAGE

97 RETOMBÉES

RÉPARTITION PAR TYPE DE SUPPORT



PROFESSIONNALISER LES PRATIQUES ET LES ACTEURS

Pour attirer les talents et les former, développer l'axe scientifique et rassembler les compétences externes, l'Unep se fixe trois objectifs :

- 1** finaliser les règles professionnelles ;
- 2** développer des parcours de formation, notamment sur les règles professionnelles ;
- 3** développer la formation des jeunes pour des emplois de qualité.

Professionaliser nos métiers

Taxe d'apprentissage

UNE NOUVELLE RÉPARTITION EN 2016

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle modifie les règles de collecte et de répartition de la taxe d'apprentissage.

En 2015, l'Unep a été pour la dernière année habilitée à collecter et répartir la taxe d'apprentissage des entreprises du paysage. En 2016, le dispositif évoluera vers une collecte par le Fafsea.



DES ACTIONS CONCRÈTES

Deux actions, financées grâce à la taxe d'apprentissage 2015, mettent particulièrement en valeur les relations que noue l'Unep avec les établissements d'enseignement.

▪ **La réalisation d'affiches présentant des végétaux sur 12 thématiques** visant à promouvoir la connaissance et la reconnaissance des végétaux.

Trois établissements de formation ont participé à ce projet qui a abouti en 2016.

▪ **Le projet d'innovation ADICODE, un système d'arrosage connecté**, sur lequel ont travaillé des élèves et apprentis ingénieurs de l'ISA-ITIAPE en collaboration avec des professionnels.

Enfin, pour accompagner les enseignants dans leur rôle d'orientation notamment, l'Unep et l'Onisep se sont associés pour mettre à leur disposition un **kit pédagogique numérique, accessible sur le site de l'Onisep**. Ce kit proposera différentes activités pédagogiques pour faire découvrir les métiers du paysage à des élèves de la 6^{ème} à la seconde et sera disponible au printemps 2016.

(Re)connaître les végétaux, affiche 8 : «J'attire»

CHIFFRES CLÉS DE LA COLLECTE

5 417 886 €

COLLECTÉS EN 2015

SOIT UNE HAUSSE DE PRÈS DE 47. PAR RAPPORT À 2014

3844

ENTREPRISES VERSANTES

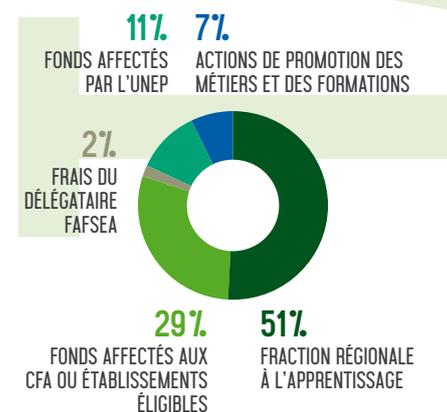
SENSIBLEMENT IDENTIQUE PAR RAPPORT À 2014 (3798)

2704

APPRENTIS EMPLOYÉS DANS CES ENTREPRISES

SOIT UNE BAISSSE DE 8,5%. PAR RAPPORT À 2014

RÉPARTITION DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE



Jean-Marc Sipan,
Président de la commission emploi / formation de l'Unep

“ La taxe d'apprentissage a permis de réaliser de nombreuses actions dans les établissements formant au métier du paysage et ce grâce au Groupe de Travail Tripartite (GTT). Je tiens à remercier à la fois la DGER et les partenaires sociaux pour le travail constructif qui a été réalisé au sein de ce GTT. C'est aussi la taxe d'apprentissage qui a permis la réalisation des affiches pour

développer la reconnaissance des végétaux ainsi que le kit pédagogique, qui permettra aux classes de collèges d'avoir une bonne approche de notre profession. Il est donc indispensable que les entreprises du paysage continuent à verser la taxe d'apprentissage à notre OPCA, le FAFSEA, afin de continuer à œuvrer pour l'avenir de notre profession. »

Formation professionnelle

NOUVEL ACCORD DE BRANCHE

Suite à la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, les partenaires sociaux de la branche ont souhaité adapter de manière plus favorable certaines dispositions légales par texte conventionnel. Ces négociations ont abouti à la signature, à l'unanimité, de l'avenant n°1 du 13 février 2015 à l'accord national du 3 février 2012 sur la formation professionnelle dans le secteur du paysage.

Cet avenant remplace le dispositif du droit individuel à la formation par le compte personnel de formation (CPF). Au titre du CPF, l'avenant prévoit des délais plus courts de demande du salarié auprès de son employeur, en particulier pour les ouvriers et les ETAM. Par ailleurs, en cas de refus du CPF de la part de l'employeur sur une période de 24 mois, la demande sera automatiquement acceptée après cette période, sous réserve d'un financement par le FAFSEA ou l'employeur.

Cet avenant consacre également l'entretien professionnel comme nouvel outil de dialogue social dans l'entreprise.

Enfin, les partenaires sociaux confirment leur politique volontariste en faveur du développement de l'apprentissage, à travers des objectifs quantitatifs (nombre d'apprentis représentant 6% des effectifs salariés de la branche) et qualitatifs (développement de la charte de qualité, poursuite de l'organisation des séminaires école-entreprise et des stages en entreprise pour les enseignants ainsi que la poursuite d'actions et la réalisation d'outils de communication).

Cet avenant a été étendu par un arrêté du 7 juillet 2015, publié au Journal Officiel le 14 juillet 2015.



Pays'Apprentis

DISPOSITIF RECONDUIT !

Destiné à favoriser la mobilité des apprentis dont le lieu d'apprentissage est éloigné du lieu de leur formation, le dispositif Pays'Apprentis a été reconduit pour une 4^{ème} édition.

Lancé en 2012, à l'initiative de l'Unep et des organisations syndicales des salariés, ce dispositif rencontre depuis quatre ans un succès croissant.

En 2015, le nombre de dossiers financés a augmenté, malgré une baisse des dossiers reçus. En effet, désormais les entreprises et CFA connaissant mieux le dispositif, les demandes sont plus « qualifiées ».

Largement satisfaits du dispositif, 95 % des apprentis estiment qu'il constitue une véritable aide financière dans leur mobilité entreprise/CFA.

2142

DOSSIERS FINANCÉS

BAC PRO, CAP ET BTS

SE RÉPARTISSENT LES
2/3 DES AIDES

95%

DES APPRENTIS SATISFAITS

Professionnaliser nos métiers



Relations école-entreprise

La commission emploi formation de l'Unep et les commissions régionales (Cref) œuvrent depuis de nombreuses années pour favoriser le rapprochement et renforcer les liens entre les professionnels des aménagements paysagers (entrepreneurs du paysage, responsables des services techniques de collectivités, concepteurs, pépiniéristes...) et les acteurs de la formation. Plusieurs actions sont mises en œuvre.

LES ENSEIGNANTS EN ENTREPRISE

S'immerger dans le quotidien d'une entreprise pour mieux comprendre les contraintes liées au métier et mieux former ensuite les futurs collaborateurs est une des actions mises en place par l'Unep et le ministère. Afin de faciliter ces stages, allant d'une journée à plusieurs semaines, des conventions de stage formalisées sont à disposition des enseignants.

UN CHANTIER ÉCOLE-ENTREPRISE

Le deuxième chantier école-entreprise a eu lieu en 2015 à Orléans. L'occasion pour les jeunes de s'impliquer concrètement dans la réalisation d'un parc urbain et de travailler au contact de professionnels durant les quatre mois du projet. L'enthousiasme des acteurs et le bilan de cette expérience doit encourager toute la profession à s'impliquer dans ces chantiers.

DES SÉMINAIRES RÉGIONAUX ET NATIONAUX

L'année 2015, au cours de laquelle six séminaires école-entreprise ont eu lieu en région, s'est achevée avec l'organisation du séminaire national en décembre 2015 sur le salon Paysalia. Cet événement, organisé conjointement avec la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche, dans le cadre de la convention de coopération signée entre l'Unep et le Ministre chargé de l'Agriculture, a rassemblé une trentaine d'intervenants (professionnels du paysage, enseignants, représentants de collectivité, etc.) et une centaine de participants venus de toutes les régions de France.

Lors de cet événement piloté et animé par Benoît Brissinger, les échanges ont porté sur les différentes actions mises en œuvre par l'Unep :

- les stages d'enseignants et formateurs en entreprise ;
- les collaborations enseignants-formateurs / professionnels en classe, à l'appui de nombreux témoignages d'enseignants et d'apprenants ;
- les chantiers école-entreprise, qui permettent aux élèves de pratiquer concrètement leur futur métier.



Règles professionnelles

BILAN D'UN PROJET ACCOMPAGNANT LE SECTEUR PAYSAGER

L'année 2015 a vu le projet des règles professionnelles évoluer et conforter sa place centrale auprès des acteurs du secteur du paysage.

Les métiers du paysage sont en constante évolution et les règles professionnelles accompagnent ces changements. En tant que recueil de l'ensemble des bonnes pratiques de la profession, elles concernent tous les types d'ouvrage que les entrepreneurs du paysage réalisent. En 2015, la liste des règles professionnelles prévues a été étoffée, faisant place à des ouvrages plus spécialisés, comme les sols sportifs. Avec 18 règles sorties à ce jour, la moitié des documents prévus a été publiée.

Plus que des outils pour les seuls paysagistes, les règles professionnelles s'adressent à tous les acteurs du secteur. Les étudiants et formateurs s'appuient sur ces documents comme des supports d'enseignement. Les donneurs d'ordres privés comme publics les utilisent, de même que les concepteurs. 150 professionnels, de tous horizons, participent à ce projet coordonné par un comité de pilotage présidé par Eric Lequertier.

Au cours de l'année 2015, plusieurs règles professionnelles importantes ont été finalisées. Les règles sur les revêtements, les murets paysagers, les bassins d'ornement et les sols sportifs, ont été présentées en avant-première à Paysalia.

En 2016, les rédacteurs s'attelleront à la finalisation des règles sur des thèmes aussi variés que l'entretien des constructions paysagères, le génie écologique ou l'arboriculture fruitière.

Une nouvelle fois l'Unep confirme son engagement dans la rédaction des règles professionnelles qui valorisent l'expertise et les savoirs de nos métiers.



Les règles professionnelles sont téléchargeables gratuitement sur le nouveau site de l'Unep : www.lesentreprisesdupaysage.fr rubrique « Tout savoir sur le secteur du paysage ».

En partenariat avec :



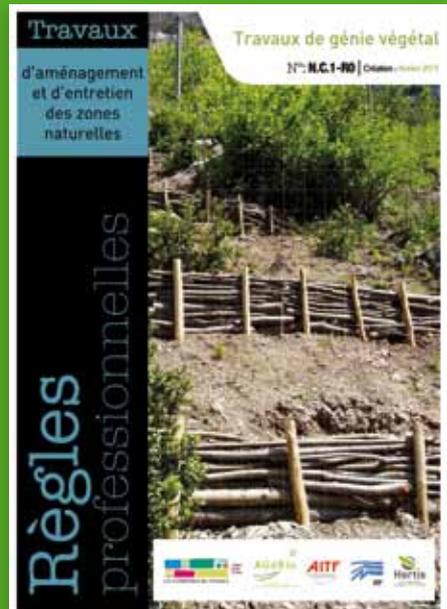
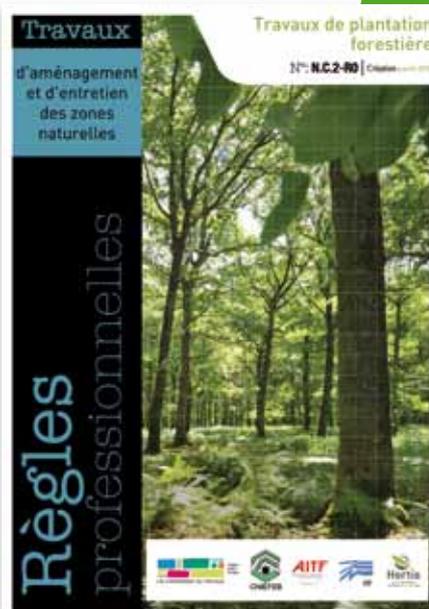
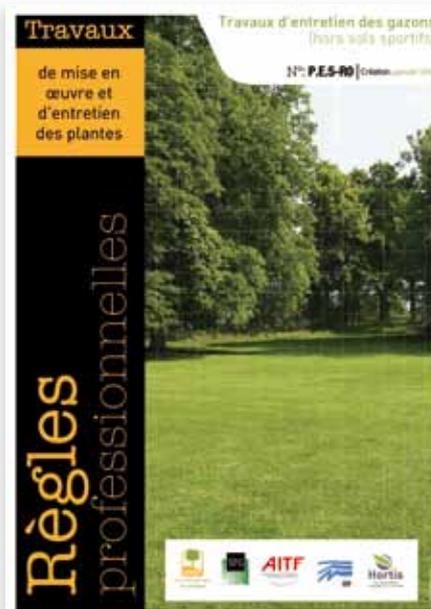
et la DGER



Christophe Gonthier,
Président de la commission technique

« Les règles professionnelles du paysage constituent l'action phare de la commission technique. Nous avons commencé ce projet ambitieux voilà déjà plus de quatre ans et nous sommes ravis de le poursuivre, de le faire évoluer pour les années à venir. La finalisation de plusieurs règles importantes en 2015, commencées il y a plusieurs années, telle celle sur les revêtements, reflète l'ampleur du travail accompli.

Les règles professionnelles sont des outils formidables, créés par les acteurs du secteur du paysage, pour ces acteurs. Nous tenons à y présenter tous les types d'ouvrage afin que nos documents reflètent la profession dans toute sa diversité, au service de chacun. »



Défendre nos métiers

Contre le travail illégal

SIGNATURE DE CONVENTIONS RÉGIONALES

La thématique de la lutte contre le travail illégal est prioritaire pour l'Unep et de nombreuses actions sont menées pour y contribuer.

La signature en 2014 d'une convention nationale contre le travail illégal en agriculture avec l'ensemble des acteurs institutionnels (ministères du Travail et de l'Agriculture, organisations professionnelles et syndicales, CCMISA), a été suivie d'une déclinaison en région.

Fin 2015, sept régions avaient déjà signé une convention régionale : Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Franche-Comté, Limousin, Île de la Réunion, Lorraine et Languedoc-Roussillon. Les signatures se poursuivront en 2016 pour intensifier au niveau local la lutte contre cette concurrence déloyale.



Jean-Luc Gardien,
Président de la commission sociale

« Les conventions régionales de lutte contre le travail illégal permettent de mettre en place des comités de pilotage pour agir. Concrètement, des actions de communication sont menées comme la diffusion de flyers et d'affiches auprès des particuliers, chez nos adhérents, dans les jardineries, etc. Lors des comités de pilotage, l'Unep remonte à ses interlocuteurs des Direccte et de la MSA en région, les cas litigieux (annonces d'auto-entrepreneurs proposant des services d'entretien, de création ou d'élagage par exemple). Cela permet aux services administratifs (Direccte et MSA) de contrôler ou/et d'informer les entreprises. Des courriers sont également envoyés aux entreprises à titre pédagogique ou informatif. Enfin, certaines régions ont organisé des séminaires pour sensibiliser les donneurs d'ordre et les professionnels. »

LES OBJECTIFS DE LA CONVENTION

- 1 La lutte contre les diverses formes de travail dissimulé
- 2 Le contrôle de la sous-traitance en cascade
- 3 La sanction du recours aux faux statuts
- 4 Le recours à des travailleurs étrangers sans titre de travail



Pénibilité au travail

ÉLABORATION D'UN RÉFÉRENTIEL PAR L'UNEP

Dix facteurs de pénibilité ont été inscrits dans le code du Travail en 2010, suite à la réforme des retraites. La loi du 20 janvier 2014 a introduit quelques nouveautés applicables au 1^{er} janvier 2015 : la création d'un compte prévention pénibilité et l'obligation, pour l'employeur, d'établir pour chaque salarié concerné une fiche de prévention de l'exposition à un ou plusieurs facteurs de risques professionnels, au-delà de seuils prédéterminés.

L'Unep, considérant l'impossibilité de mettre en œuvre cette fiche pénibilité dans les entreprises du paysage, a envoyé, en mai 2015, une contribution politique à plusieurs élus en charge de ce dossier.

La Loi Rebsamen du 17 août 2015 a supprimé l'obligation d'établir et de compléter la fiche individuelle d'exposition aux risques et l'a remplacée par une déclaration annuelle de l'employeur de l'exposition de ses salariés auprès des caisses de retraite chargées de la tenue des comptes pénibilité. La loi a également simplifié la démarche d'évaluation de la pénibilité en incitant les branches professionnelles à élaborer des référentiels professionnels.

Afin d'accompagner les chefs d'entreprises du paysage, l'Unep a choisi d'être active dans cette démarche et s'est engagée depuis septembre 2015 dans l'élaboration d'un référentiel, qui devra ensuite être homologué par un arrêté conjoint des ministres chargés du Travail et des Affaires sociales.

Grâce à ce référentiel, les employeurs du paysage seront présumés de bonne foi lorsqu'ils l'appliqueront pour déterminer l'exposition de leurs salariés. Ils ne pourront se voir appliquer les pénalités dues en cas de déclaration inexacte ou au titre de la régularisation de cotisations.



Pascal Franchomme,
Vice-président délégué au développement des marchés,
Réfèrent sur le dossier pénibilité

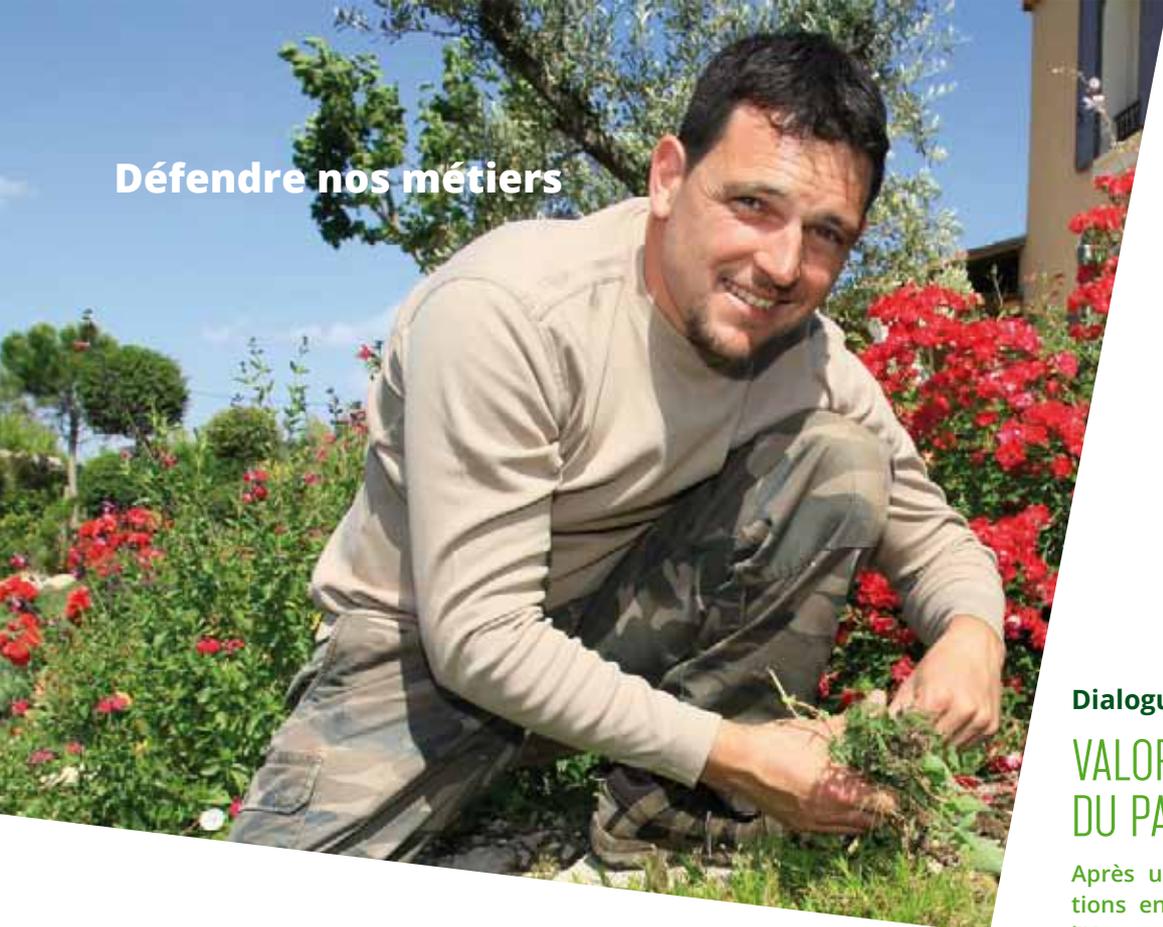
« Suite à la Loi Rebsamen d'août 2015 ayant simplifié la démarche d'évaluation des risques, l'Unep a souhaité aider les entreprises de la branche à remplir leur obligation de prévention des risques professionnels, par le biais d'un outil que nous souhaitons simple, sécurisé (car homologué), adapté et facile à utiliser : un référentiel professionnel.

Afin de représenter au mieux les besoins des entreprises, nous avons créé un comité de pilotage avec des professionnels de l'Unep investis dans les commissions Sociale et QSE.

En 2015, l'Unep s'est ainsi battue pour obtenir des simplifications de mise en œuvre de la pénibilité puis le groupe de travail dédié a construit un cahier des charges en vue de sélectionner des experts pour nous accompagner dans la construction du référentiel.

En 2016, nous restons tous présents et impliqués pour ce travail primordial pour la branche. »

Défendre nos métiers



Dialogue social

VALORISER LE SECTEUR DU PAYSAGE

Après un premier échec des négociations en 2014, le 30 septembre 2015, l'Unep et les organisations syndicales de salariés (à l'exception de la CGT) ont conclu trois nouvelles dispositions qui prennent effet au 1^{er} janvier 2016.

UNE NOUVELLE GRILLE DE SALAIRES

La négociation a abouti à une revalorisation homogène de la grille de + 1,2 % et de +1,78 % pour le TAM 1. Cette augmentation répond à une volonté de l'Unep et des organisations syndicales de salariés de préserver une hiérarchie cohérente de la grille de salaires.

MISE À JOUR DE LA CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DU PAYSAGE

Deux points ont été modifiés.

- PACS : le nombre de jours d'absence autorisée payée est passé de deux à quatre jours.
- Forfait jours : les dispositions particulières des TAM (article 8) et cadres (article 6) ont été modifiées. Elles rappellent notamment les durées quotidiennes et hebdomadaires de repos, des compléments apportés dans l'entretien annuel et ses modalités.

AMÉLIORATION DES GARANTIES DE SANTÉ

La négociation a aussi permis d'améliorer les garanties des salariés non-cadres du paysage (chirurgie de l'œil, prothèses dentaires et auditives, chambre particulière, etc.). Aucune cotisation supplémentaire n'est demandée aux salariés.



Raphaël Hérody,
Président de la
commission économique

« L'Unep suit l'évolution des carnets de commande des entreprises du paysage en publiant un baromètre d'activité semestriel. En 2015, la commission économique a ajusté la méthodologie pour mieux suivre le prix moyen des commandes. La prise de conscience des enjeux environnementaux, de l'importance du « vert » constitue une véritable opportunité. Les entreprises du paysage sont des acteurs de ces enjeux et doivent être reconnues. Pour cette raison, nous avons choisi d'intensifier nos actions pour faire connaître l'importance de notre marché et nos entreprises aux hommes politiques. Notre stratégie est de mener un lobbying constructif, en formulant des propositions concrètes et en nouant des partenariats durables. »

Lobbying

UNE STRATÉGIE GLOBALE

En novembre, l'Unep a entamé un travail sur quatre sujets qui permettront aux entreprises du paysage d'être plus visibles et reconnues par les décideurs et les pouvoirs publics :

- la rédaction d'un guide des aménagements paysagers à destination des maires. Ce document rassemblera les règles d'urbanisme pertinentes, les bonnes pratiques d'achat public, des retours d'expérience et des conseils pratiques ;
- l'ouverture de l'Observatoire des villes vertes à de nouvelles associations d'élus, pour multiplier les échanges de bonnes pratiques ;
- la mise en place d'un plan de contact avec les grands donneurs d'ordre privés, au niveau national comme en région ;
- des rencontres avec les différents ministères concernés par la problématique du végétal en ville, celle des travaux en milieu naturel et celle de la compensation écologique.

Toutes ces actions, impulsées à partir de la fin 2015, seront mises en œuvre tout au long de l'année 2016.

S'ENGAGER POUR LA BIODIVERSITÉ ET LA SATISFACTION DES CLIENTS

Pour permettre à ses adhérents de monter en compétences par l'innovation, l'expérimentation et la formation, l'Unep se fixe trois objectifs :

- 1** développer les innovations techniques, commerciales, environnementales ;
- 2** accompagner ses adhérents dans les démarches de progrès et la satisfaction des clients ;
- 3** accompagner ses adhérents dans leur montée en compétences sur la maîtrise de l'environnement et la biodiversité.

Agir pour l'environnement



Biodiversité

S'ENGAGER TOUJOURS PLUS

Par leur nature-même, les professionnels du paysage favorisent la biodiversité : jardins, parcs, ou encore murs et toitures des bâtiments en espaces urbains. La biodiversité nous rend de nombreux services et l'Unep souhaite que les professionnels prennent conscience de leur rôle crucial et le valorise auprès de toute leur clientèle à travers plusieurs actions.

L'Unep a édité un guide Climat à l'occasion de la COP21 et a participé aux travaux de

l'association Orée sur les liens entre le climat et la biodiversité. Ce projet a permis à l'Unep d'intervenir dans une conférence au Bourget, sur le thème : « Climat et biodiversité ».

En parallèle, l'Unep est fière d'avoir signé une convention avec la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux), le 23 juin 2015. Grâce à celle-ci, l'Unep a ainsi intégré le Club Urbanisation, Bâti et Biodiversité qui permet d'échanger sur la biodiversité en ville avec de nombreux autres secteurs : bailleurs sociaux, construction, architectes, etc. De plus, les rencontres en région entre l'Unep et la LPO sont simplifiées : les adhérents peuvent désormais apprendre auprès des acteurs locaux de la biodiversité et monter des projets sur les problématiques qui les concernent.



Plan écophyto II

L'UNEP AFFIRME SA PLACE

Tout comme l'année 2014, l'année 2015 fût riche en rebondissements concernant la réglementation de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.

En effet, la loi Labbé, votée en 2014, a été modifiée par la loi de transition énergétique, votée le 17 août 2015.

En parallèle, le plan Ecophyto II était en pleine construction par les ministères de l'Agriculture et de l'Environnement.

L'Unep participe activement à toutes les réunions et aux groupes de travail de ce

plan, dans le but de représenter et de défendre les entreprises du paysage.

Des actions politiques ont été mises en œuvre lorsque cette participation ne semblait pas suffisante. Les évolutions réglementaires en 2015 ont donc fait l'objet de deux contributions publiques pour le plan Ecophyto II et de deux audiences auprès du cabinet du ministre de l'Agriculture.

Le bilan est positif même si toutes les négociations n'ont pu aboutir comme les professionnels du paysage le souhaitaient : l'Unep a su prendre sa place dans les débats et faire reconnaître l'importance du secteur du paysage dans le plan Ecophyto II et aux yeux des ministères concernés.



Christophe Tamin,
Président de la commission
qualité / sécurité / environnement

“ L'Unep a été très active sur les problématiques liées à l'environnement en cette année de COP21. La commission QSE a travaillé notamment à la construction du plan Ecophyto II de façon à ce que la profession soit partie prenante aux discussions et à la rédaction de ce plan. Sur ce sujet, l'Unep est mobilisée pour veiller aux intérêts de ses adhérents, les accompagner à faire face aux nouvelles évolutions réglementaires et les aider à la

transition vers le zéro phyto. En parallèle, la biodiversité a été à l'honneur via la convention avec la LPO.

Les professionnels du paysage intéressés pourront en bénéficier, puisque cette association compte des experts écologues et organise des rencontres interprofessionnelles particulièrement enrichissantes. »

Élagage

LES JOURNÉES DE L'ARBRE

Deux journées organisées par le GTM Élagueurs ont mis l'arbre à l'honneur en 2015.

La première journée s'est déroulée le 22 mai à La Ciotat, co-organisée avec l'Unep Méditerranée, et la seconde le 30 octobre à Arjuzanx, co-organisée avec l'Unep Aquitaine.

Les problèmes phytosanitaires qui touchent de plus en plus d'arbres étaient au cœur des débats : charançon du palmier, chancre coloré du platane, nématode du pin, *Xylella fastidiosa*, etc.

Ces journées sont aussi l'occasion de rappeler les bonnes pratiques de gestion de patrimoine arboré et d'élagage, rappelées dans la règle professionnelle «Travaux d'entretien des arbres».



Pierre Darmanté,
Président groupe techniques de métiers élagage

« Les débats lors des journées de l'arbre organisées par le GTM Élagueurs ont fait ressortir les inquiétudes des gestionnaires et professionnels face aux menaces phytosanitaires de plus en plus nombreuses. Les meilleures mesures de prévention résident dans la diversité des peuplements et le professionnalisme des entreprises. C'est pourquoi le GTM Élagueurs a également été à l'initiative cette année de la rédaction d'un communiqué de presse pour lutter contre le travail illégal et inciter les clients à ne recourir qu'à des professionnels qualifiés respectant les règles de l'art et de sécurité, si importantes dans ce métier. »

Biodiversité

LES ASSISES NATIONALES

L'année 2015 a marqué la première participation de l'Unep aux Assises de la biodiversité, dont la cinquième édition s'est déroulée à Dijon les 10, 11 et 12 juin.

Les membres du GTM Milieux naturels et forestiers ont animé un stand au cœur du salon, partagé avec l'A-IGÉco (association fédérative des Acteurs de l'Ingénierie et du Génie Écologiques).

Ils ont également pris part à une table-ronde sur le thème « biodiversité et paysage ». Cet événement a rassemblé plus de 700 visiteurs : représentants de collectivités territoriales, du ministère en charge de l'environnement, d'entreprises, d'associations et de fédérations professionnelles. Il a permis à l'Unep de communiquer largement sur les compétences des entreprises de paysage et leur rôle en tant qu'acteurs de la biodiversité.



Manuel De Matos,
Président groupe techniques de métiers milieux naturels et forestiers

« Pour sa première année de fonctionnement, le GTM Milieux naturels et forestiers s'est notamment attaché à renforcer la visibilité de l'ensemble des métiers représentés en son sein. Les Assises de la biodiversité ont constitué un événement fédérateur que les membres des groupes de travail reboisement, génie végétal et génie écologique ont préparé ensemble. En parallèle, d'autres actions spécifiques à chaque cœur de métier ont été menées, tels que la journée de concertation de la filière du reboisement et la participation au centre de ressources sur le génie écologique. C'est ce qui fait la force de ce groupe métier, dont les compétences vont au-delà des milieux naturels et forestiers et s'invitent de plus en plus en milieu urbain et péri-urbain. »



Agir pour le climat

COP21

Grand oublié des débats du Grenelle de l'environnement, le végétal était à l'honneur en cette année de COP21. À partir du mois de juin, l'Unep et les professionnels du paysage ont initié plusieurs initiatives pour valoriser, par différents canaux et auprès de différents publics, les nombreux bienfaits du végétal et des jardins en ville en réponse aux enjeux climatiques.

UN GUIDE CLIMAT POUR LES DÉCIDEURS ET LE GRAND PUBLIC

Paru en juin 2015 et présenté à la presse lors de Jardins, Jardin, le guide « Des jardins pour le climat » de l'Unep avait un double objectif pour une double cible.

D'un côté, cinq conseils pratiques pour agir au quotidien destinés à un large public.

De l'autre, cinq propositions concrètes destinées aux décideurs pour limiter la hausse des températures, les risques d'inondation, la pollution atmosphérique, les dégâts de l'urbanisation et recycler les déchets verts en ville.

Ce guide a été largement diffusé auprès des élus, responsables des collectivités locales, donneurs d'ordre privés et publics. Il continuera d'être diffusé en 2016. Afin de renforcer la portée de ces propositions, un film d'animation a été réalisé à partir du contenu du guide. Mis en ligne sur YouTube, il a été visionné par plus de 5000 personnes.



UNE PÉTITION EN LIGNE

Présentée sur le site Change.org, la pétition « Des jardins pour le climat » interpellait élus et décideurs publics sur le potentiel du végétal et des jardins pour atténuer les effets du dérèglement climatique.

Lancée à l'initiative de l'Unep avec d'autres acteurs du paysage, parmi lesquels les présidents de Plante & Cité, de l'Elca, d'Hortis (les responsables d'espaces nature en ville), d'Orée et du Groupe jardin, horticulture et paysage de l'Assemblée Nationale, cette pétition a été signée par plus de 10 000 personnes, convaincues de la nécessité d'avoir des villes végétales, bioclimatiques et durables.

Les résultats de cette pétition ont été portés, début 2016, auprès des pouvoirs publics.



Université de la terre

UNIVERSITÉ DE LA TERRE « CHANGEONS TOUS LES CLIMATS »

Les 4 et 5 décembre avait lieu, à l'Unesco, l'Université de la Terre, dédiée cette année à tous les climats, politique, environnemental, social, climatique, etc. et aux moyens de les faire évoluer pour une société plus responsable, plus harmonieuse et plus durable.

Présents sur quatre débats, les représentants de l'Unep ont porté les messages et valorisé les actions en faveur du végétal et d'une ville verte.

Plus de 10 000 personnes ont arpenté les couloirs de l'Unesco durant ces deux jours, l'occasion pour l'Unep de se faire connaître et de diffuser largement ses publications et ses propositions.

4

S'ENGAGER POUR LES ADHÉRENTS

Pour permettre à ses adhérents de se rencontrer, d'échanger sur leurs problématiques communes, de s'investir dans les instances, l'Unep se fixe trois objectifs :

- 1** organiser des réunions d'information nationales et/ou départementales ;
- 2** encourager les clubs d'échanges et de savoirs pour favoriser la transmission des bonnes pratiques et les retours d'expériences ;
- 3** assurer la convivialité de tous les événements et de tous les rendez-vous.

Qui sont les adhérents ?

Typologie des adhérents

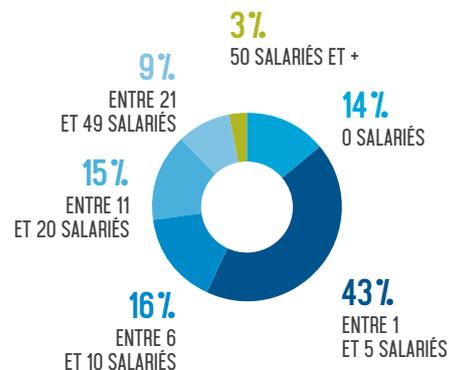
LA FRANCE DU PAYSAGE

L'Unep est la seule organisation professionnelle du paysage reconnue par les pouvoirs publics et représentative des 28600 entreprises du paysage.

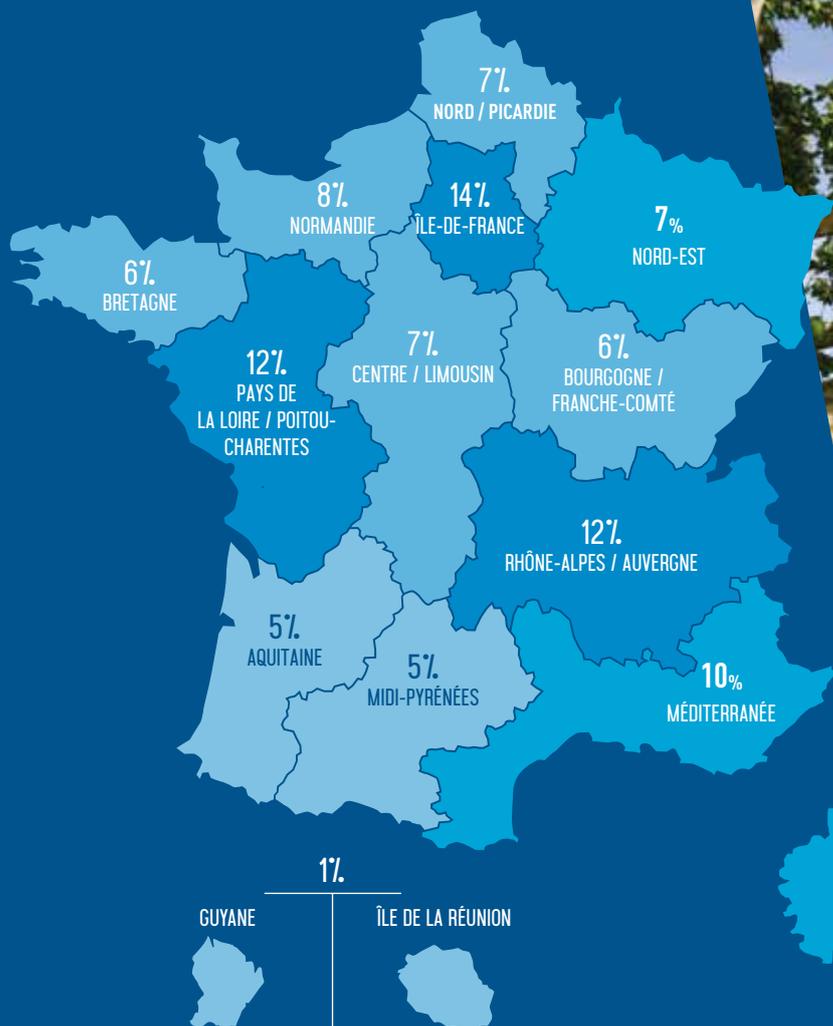
Au plus près de ses adhérents grâce à ses 14 unions régionales (12 en métropole et 2 en outre-mer), l'Unep défend les intérêts des entreprises du secteur du paysage et des jardins, élabore les normes sociales de la profession et pilote la création des règles professionnelles du métier.

L'Unep représente autant les TPE que les grandes entreprises de plus de 50 salariés. 3% des entreprises adhérentes ont plus de 50 salariés, alors que 73% d'entre elles ont moins de 10 salariés.

RÉPARTITION DES ADHÉRENTS PAR NOMBRE DE SALARIÉS



RÉPARTITION DES ADHÉRENTS PAR RÉGION



Les actions de l'Unep pour ses adhérents

Les newsletters en 2015

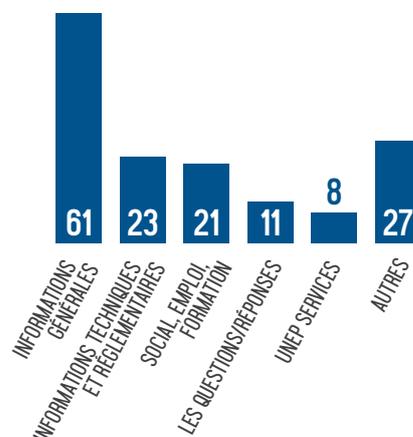
151 NEWSLETTERS

Les newsletters que l'Unep diffuse chaque semaine à ses adhérents ont vocation à les tenir informé de toutes les nouvelles réglementations et actualités, qu'elles soient techniques, juridiques, fiscales, sociales, événementielles, etc.

Les newsletters nationales sont complétées par des newsletters régionales qui sont envoyées régulièrement aux adhérents afin de diffuser des informations sur les événements locaux.



LES NEWSLETTERS PAR THÉMATIQUE



Les Services + de l'Unep

DES SERVICES EXCLUSIFS

3 pôles d'activité

- Prestations conseils
- Formations
- Achats

4 NOUVEAUX SERVICES LANCÉS EN 2015

Le groupe d'acheteurs, représenté par des entrepreneurs adhérents, a permis d'étudier le développement de nouveaux services dont quatre ont vu le jour cette année :

- l'externalisation des appels entrants ;
- la protection Juridique ;
- la protection sociale des Travailleurs Non-Salariés (TNS) ;
- l'assistance juridique en droit des marchés publics et privés.

55%

DES ADHÉRENTS DE L'UNEP

ONT FAIT APPEL AUX PRESTATIONS DES SERVICES + DE L'UNEP

TOP 3

DES PRESTATIONS LES PLUS UTILISÉES :

CERTIFICATION PHYTOSANITAIRE
COOPÉRATIVE DE SERVICES À LA PERSONNE
ASSURANCES

32

SESSIONS DE FORMATIONS

AVEC LA PARTICIPATION DE 283 CHEFS D'ENTREPRISE ET SALARIÉS

20

FOURNISSEURS RÉFÉRENCÉS

POUR LES ACHATS NON STRATÉGIQUES PERMETTANT 27% D'ÉCONOMIES EN MOYENNE

2015, c'est aussi :

- une présence terrain accrue : participation des prestataires des Services + aux événements régionaux et à Paysalia 2015 ;
- 8 newsletters mettant en avant les services et partenariats ;
- l'étude de la mise en place d'un service achats dédié pour démarrage début 2016 ;
- la finalisation de trois nouveaux services pour démarrage début 2016 (gestion et pilotage d'entreprise en temps réel, financement des ventes de jardins, location de matériels) ;
- le référencement d'un deuxième partenaire pour l'offre Assurances.

Les actions de l'Unep pour ses adhérents

Formations, journées techniques opérationnelles, initiatives régionales

DES RÉPONSES CONCRÈTES AUX ADHÉRENTS !

Écouter ses adhérents et répondre concrètement à leurs besoins fait partie de l'ADN de l'Unep.

C'est pourquoi, les adhérents sont régulièrement invités à des événements proches de chez eux : réunions départementales et régionales, club d'échanges et de savoirs, visites de site, organisation de journées pro, mini-salons régionaux, voyages d'étude ... Ils peuvent ainsi progresser dans leur expertise professionnelle et rencontrer leurs collègues pour échanger sur des bonnes pratiques.

Ces actions sont organisées par les élus et les délégués régionaux.

La mise en place de parcours de formations adaptés permet par ailleurs aux entreprises adhérentes d'être toujours au fait des évolutions techniques et réglementaires. Ces formations exclusives et pointues apportent de la valeur ajoutée aux prestations des entreprises du paysage.

Un retour sur toutes les actions menées se fait lors de l'Assemblée générale de l'Unep, moment phare de l'année !



Conseils

SVP TÉLÉPHONIQUES DE L'UNEP

L'Unep fait bénéficier ses adhérents de conseils téléphoniques gratuits assurés par des experts, avocats...

Cette année le service a répondu à plus de 4000 questions ; le taux de satisfaction de ces services SVP a été en moyenne de 83 %.

Les adhérents qui ont eu besoin d'un conseil ou d'un accompagnement personnalisé dépassant le cadre du SVP téléphonique ont été orientés vers les Services + de l'Unep.

DES OUTILS À DISPOSITION DES ADHÉRENTS



Jean-Claude Levent,
Président de la commission
Service à la personne (SAP)

« En 2015, la commission SAP a finalisé la révision de sa plaquette : Pour l'entretien de votre jardin, pensez « services à la personne ». Cette plaquette commerciale a été diffusée aux entreprises adhérentes à l'Unep pour qu'elles disposent d'un document clair et

attractif à remettre à leurs clients particuliers qui présente leur offre SAP.

La plaquette met en avant l'intérêt de recourir à une entreprise du paysage, spécialisée et déclarée « services à la personne ».

Elle détaille les petits travaux de jardinage qui peuvent être exécutés et les avantages fiscaux dont les particuliers peuvent bénéficier.

L'objectif est également de mettre en avant la qualification des collaborateurs qui interviennent pour les petits travaux de jardinage et par conséquent la qualité de la prestation. »

LES ACTIONS RÉGIONALES 2015

Au plus près des adhérents, les 14 délégations régionales inscrivent leurs actions dans le cadre du programme stratégique de l'Unep. Focus sur quelques unes des actions menées en 2015.



GUYANE



ÎLE DE LA RÉUNION



AQUITAINE

S'engager pour les adhérents

UNE JOURNÉE PROFESSIONNELLE SUD-OUEST



« La journée professionnelle du paysage Sud-Ouest a lieu tous les 2 ans à Pau. C'est un temps fort de la vie des régions Aquitaine et Midi-Pyrénées. Elle mobilise l'ensemble des acteurs de la filière : entrepreneurs, fournisseurs, formateurs mais aussi paysagistes concepteurs et directeurs des espaces verts des villes, qui y sont aussi conviés en partenariat avec la FFP et Hortis. Ce temps d'échanges et de rencontres sur l'actualité de la profession et les innovations du secteur est très enrichissant. Il nous aide à sortir de nos entreprises et à prendre de la hauteur sur notre quotidien, tout en partageant des moments très conviviaux. »

Jérôme Brettes,

Président de la région Aquitaine

Actions régionales 2015



BRETAGNE

Promouvoir notre secteur

LA 10^{ÈME} ÉDITION DU CONCOURS RÉGIONAL DE RECONNAISSANCE DES VÉGÉTAUX

« Cela fait plus de dix ans que l'Unep Bretagne œuvre pour mettre le végétal au cœur du métier, au cœur des entreprises du paysage et est précurseur dans l'organisation de cette manifestation. Le pari est réussi puisque, chaque année, plus de 150 participants venus des établissements bretons de formation en paysage, production horticole ou commerce se retrouvent pour concourir et partager une journée dédiée au végétal.

Le mercredi 8 avril a eu lieu au Lycée et CFA du Mené à Merdrignac (22), la 10^{ème} édition organisée avec brio par l'établissement en partenariat avec l'Unep, la DRAAF, la FNPHP et l'appui de Val'hor et des sponsors locaux. Le challenge était triple : valoriser ses connaissances, se mesurer aux collègues régionaux, décrocher une place pour le concours national au Salon Paysalia en décembre. Une nouveauté, la 10^{ème} édition est en vidéo sur YouTube. »

Henri Mignon,

Président de la région Bretagne



BOURGOGNE / FRANCHE-COMTÉ

Promouvoir notre secteur

LES 10 ANS DU SALON FLORISSIMO

« Organisé à Dijon tous les cinq ans, le salon Florissimo a fêté ses dix ans en 2015 sur le thème de la biodiversité des cinq continents. Fleuristes, producteurs, paysagistes, collectivités et centres de formation, rivalisent d'ingéniosité pour présenter les plus beaux tableaux végétaux. Sur un espace de 240 m², l'Unep Bourgogne/Franche-Comté a imaginé un paysage alpin où une cascade fleurie venait se perdre dans un bassin surveillé par Dame truite. Ce projet a mobilisé plusieurs entreprises adhérentes, des centres de formation et nos partenaires fournisseurs. En complément, nous occupions un stand de 40 m² où, avec la FNPHP, nous faisons la promotion de notre profession. Le cocktail du jeudi, a été un moment d'échanges entre les 120 convives, dans la bonne humeur et la convivialité. »

Franck Furtin,

Président de la région Bourgogne/Franche-Comté



CENTRE / LIMOUSIN

Professionaliser nos métiers

ACROTONE OU BASITONE ?

NOTRE MÉTIER ÉVOLUE, LA TAILLE AUSSI !

« Pour répondre à la demande des entreprises adhérentes de notre région de pallier une carence récurrente sur la taille des végétaux et la connaissance du végétal au sens large, et aussi pour les accompagner dans l'adaptation de leur réponse à la demande d'une clientèle toujours plus exigeante, l'Unep Centre / Limousin a organisé plusieurs stages de formation de deux jours. Ainsi, Pascal Prieur, expert en taille et co-rédacteur de la règle professionnelle de l'Unep sur le sujet, a présenté la taille raisonnée aux chefs d'entreprise et salariés présents. Sa méthode basée sur l'observation, à savoir ne tailler que lorsque que c'est nécessaire, avec une esthétique renforcée et un gain de temps appréciable, a conquis les participants. Une action que nous poursuivrons en 2016 pour valoriser cette technique. »

Michèle Guillot,

Présidente de la région Centre / Limousin

ÎLE-DE-FRANCE

Défendre nos métiers

SENSIBILISER LES DONNEURS D'ORDRE PRIVÉS

« L'Unep Île-de-France s'est engagée dans une démarche de sensibilisation des donneurs d'ordre privés à la nécessité de recourir à des entreprises du paysage pour s'assurer de travaux de qualité. Dans cette optique, nous avons rencontré le cabinet Loiselet et Daigremont, syndic de copropriétés, aussi bien de particuliers que d'entreprises, présent dans notre région, mais aussi à Nantes, Pau et Bordeaux.

L'objectif était double. D'une part, nous leur avons exposé les conséquences techniques et financières de l'évolution de l'utilisation des produits phytosanitaires et la nécessité de recourir à des entreprises du paysage préparées à cette réforme. L'occasion pour nous de valoriser les entreprises adhérentes à l'Unep, formées et informées sur le sujet. D'autre part, nous avons abordé le problème du travail illégal et de la concurrence déloyale, malheureusement présent dans notre secteur, pour insister sur les contrôles à effectuer sur les documents administratifs. En la matière, nous leur avons présenté des moyens de s'assurer que le prestataire travaille en toute légalité. Ces actions se poursuivront en 2016, en particulier sur le volet de la lutte contre les fraudes. »

Laurent Bizot,

Président de la région Île-de-France



NORD-EST

Professionnaliser nos métiers

70 PARTICIPANTS AU SÉMINAIRE ÉCOLE-ENTREPRISE

« Le séminaire école-entreprise est né de la volonté de rapprocher le monde éducatif de celui de l'entreprise, pour faciliter l'intégration des jeunes dans nos entreprises.

Chaque année, cet évènement est l'occasion de riches échanges entre professionnels et formateurs de la région Grand-Est.

Le dialogue se renforce et de nouvelles initiatives voient le jour : visites d'entreprises, interventions de professionnels dans les classes, rencontres entre enseignants et chefs d'entreprise, chantiers école, etc.

L'édition 2015 a réuni plus de 70 personnes sur les pratiques innovantes en matière de pédagogie, avec en particulier des témoignages de formateurs issus des pays frontaliers du Grand-Est.

Autant d'idées pour donner aux jeunes le goût d'entreprendre et accroître leur désir d'apprendre. »

Régis Capart,

Président de la région Nord-Est

NORD-PICARDIE

Défendre nos métiers

UNE CHARTE DE BONNES PRATIQUES DE LA COMMANDE PUBLIQUE

« Le 14 décembre 2015, l'Unep Nord-Picardie s'est engagée dans une charte de bonnes pratiques de la commande publique aux côtés des représentants de l'État (Préfète de région, Conseil départemental, Association des Maires de la Somme, Amiens Métropole) et des professionnels de l'architecture, du bâtiment et du paysage.

Cette charte vise à sensibiliser les acteurs de la commande publique dans leur rôle de maître d'ouvrage et de maître d'œuvre et à rendre la commande publique plus visible, plus simple et plus attractive pour les petites entreprises que nous sommes.

Avec l'introduction de critères qualitatifs et innovants dans les cahiers des charges, elle montre une vraie prise en compte par nos élus locaux de l'offre la mieux-disante.

Signée à titre expérimental pour le département de la Somme, cette charte a vocation, à terme, à être étendue à toute la région Hauts-de-France. »

Pierre-Henri Pennequin,

Président de la région Nord-Picardie



NORMANDIE

Professionnaliser nos métiers

JOURNÉE TECHNIQUE SPÉCIALE AUTOMNE !

« Nous avons organisé une journée technique en septembre en concertation avec un groupe de fournisseurs régionaux fidèles à nos manifestations depuis plusieurs années.

Chaque partenaire présent proposait aux visiteurs un atelier avec une mise en situation des produits présentés, du conseil et des échanges d'expérience : le matériel de sécurité en élagage, éco-pâturage, l'arrosage automatique et l'importance de la mise hors gel, le dessouchage, les principes de base pour réussir ses plantations, l'entretien des dallages, etc. La convivialité était assurée avec l'organisation d'un buffet champêtre ! Un stand spécifique sur la nouvelle identité de l'Unep a permis de rappeler les enjeux et l'importance d'afficher son appartenance à l'Unep et chacun des 80 participants est reparti avec un clipboard logoté Unep Normandie. Cette journée technique a rempli son objectif :

faciliter les contacts entre les adhérents et les fournisseurs tout en proposant une parenthèse conviviale ! »

«

Vincent Adeline,

Président de la région Normandie

MÉDITERRANÉE

Agir pour l'environnement

HALTE À XYLELLA : LA CORSE EN 1^{ÈRE} LIGNE

« La crise de la bactérie *Xylella Fastidiosa* (XF) a démarré en Corse en avril 2015. Un arrêté préfectoral a suivi le 1^{er} août, qui a fortement contraint la circulation et les plantations de 240 espèces végétales, potentiellement sensibles à l'une des souches XF.

Après plusieurs mois de blocage, pendant lesquels l'activité des paysagistes et des pépiniéristes était durement pénalisée, une mobilisation interprofessionnelle s'est engagée, menée par Monique Meunier, notre vice-présidente en Corse, dont nous saluons l'engagement et la persévérance. Des manifestations, des réunions avec les administrations corse, et une forte présence médiatique, ont permis d'obtenir des aménagements règlementaires par le Préfet. Mais la situation est toujours compliquée, et nous nous mobilisons aujourd'hui au niveau régional et national pour assouplir et harmoniser les réglementations, en cohérence avec le cadre européen. »

«

Quentin Lefaucheux,

Président de la région Méditerranée

Actions régionales 2015



MIDI-PYRÉNÉES

Agir pour l'environnement

QUELLES ALTERNATIVES AUX PRODUITS PHYTO ?

« Le 29 septembre 2015 s'est déroulé à la Cité des Sciences Vertes à Auzeville une journée professionnelle à destination des entreprises, des collectivités et des centres de formation, sur la thématique des alternatives aux produits phyto.

Cette manifestation, co-organisée par l'Unep Midi-Pyrénées et le CFPPA d'Auzeville, a connu un réel succès en accueillant près de 350 personnes.

Après un point règlementaire (DRAAF, MSA), Plante & Cité a présenté l'étude COMPAMED (efficacité comparée des techniques de désherbage alternatif). Des temps d'échange ont conclu la journée avec une table ronde sur la PBI, la gestion différenciée... et une trentaine d'ateliers de démonstration (fournisseurs, associations...) sur le terrain. Au vu du succès rencontré, une deuxième journée a été organisée le 11 décembre 2015, axée sur la santé. »

Philippe Chipaux-Martinet,

Président de la région Midi-Pyrénées



LA RÉUNION

Défendre nos métiers

SÉMINAIRE SUR LE TRAVAIL ILLÉGAL

« Le travail illégal perturbe gravement et met en danger les équilibres économiques et sociaux de notre secteur. Pour l'Unep, le travail illégal n'est pas de l'emploi durable. En 2014, notre union régionale avait signé la convention contre le travail illégal dans le secteur du paysage. Elle vise à mieux informer les employeurs, les salariés, les apprentis et stagiaires sur leurs responsabilités, mais aussi les clients, qu'ils soient des particuliers, des entreprises ou des collectivités publiques. L'Unep Réunion a décidé de s'engager davantage sur ce dossier si important et a organisé un séminaire afin de communiquer sur les solutions et la manière de prévenir les risques liés au travail illégal. À cette occasion, nous avons réuni nos partenaires, les acteurs de la filière et les parties prenantes et ce fut le moment de partager tous ensemble les bonnes pratiques. »

Jean-Louis Bédier,

Président de la région Île de la Réunion



PAYS DE LA LOIRE / POITOU-CHARENTES

Professionaliser nos métiers

FORMATION À L'INSTALLATION

« Une formation à l'installation d'une durée de 41 jours a été organisée au CFPPA Angers Le Fresne. Cette initiative régionale de l'Unep conduite conjointement avec la Chambre Régionale d'Agriculture, soutenue par le Conseil Régional Pays de la Loire et financée par Pôle Emploi, est une véritable opportunité pour notre métier. Sensibiliser les futurs installés aux aspects règlementaires, juridiques et techniques de la profession est indispensable pour le devenir de notre secteur. Cette 2^{ème} session collective de 41 jours nous a permis de renforcer les liens avec les différents acteurs du paysage. Nous avons ainsi pu rappeler à travers des témoignages d'adhérents, qu'être entrepreneur paysagiste, cela ne s'improvise pas. »

Stéphane Cochet,

Président de la région Pays de la Loire / Poitou-Charentes

RHÔNE-ALPES / AUVERGNE

Professionaliser nos métiers

DES FORMATIONS POUR LES ADHÉRENTS

« À l'occasion de notre Assemblée Générale, nous avons pu mesurer les difficultés économiques rencontrées par nombre de nos adhérents. Notre union régionale a donc recherché les dispositifs susceptibles de soutenir ces entreprises. Après plusieurs mois, un financement FNE (Fonds National de l'Emploi) de 150 000 € a été obtenu. Nous avons également reçu une enveloppe de 150 000€ de notre OPCA, le FAFSEA. Dédiée aux entreprises du paysage de la région, cette somme a permis de réaliser des actions de formation entre novembre 2015 et mars 2016. Pour prétendre à une prise en charge, les entreprises devaient au préalable identifier leurs besoins spécifiques. Pour les accompagner dans ce travail, le FAFSEA Rhône-Alpes proposait un « diagnostic conseil » gratuit. Ces fonds ont permis à une trentaine d'adhérents de toute la région de financer des actions de formation pour leurs salariés. L'Unep Rhône-Alpes / Auvergne espère pouvoir reconduire cette opération sur 2017. »

Gilles Espic,

Président de la région Rhône-Alpes / Auvergne

Les hommes et les femmes de l'Unep

Les instances de l'Unep : activité en 2015

2 CONSEILS D'ADMINISTRATION • 4 CONSEILS STRATÉGIQUES
8 BUREAUX NATIONAUX • 26 COMMISSIONS ET GROUPES TECHNIQUES DE MÉTIERS
34 DÉLIBÉRATIONS VOTÉES

LES ÉLUS DE L'UNEP

Près de 400 bénévoles font vivre l'action de l'Unep et s'investissent plus encore que les autres pour défendre et promouvoir notre profession. Ils représentent l'Unep au travers des 1130 mandats que l'organisation professionnelle endosse.

Outre la présidente et les 9 membres de son bureau, 13 présidents régionaux, 97 présidents départementaux, 142 membres de commissions et groupes techniques de métiers, 31 administrateurs composent les différentes instances décisionnelles.

Être élu président régional, président départemental, membre d'un bureau, d'une commission, d'un groupe techniques de métiers, c'est porter quotidiennement l'ambition de l'Unep, donner toujours plus de visibilité aux métiers du paysage, défendre et faire valoir les spécificités du secteur.

LE BUREAU

Les membres du bureau font la synthèse des propositions des commissions nationales et des groupes techniques de métiers, et proposent aux membres du conseil d'administration les actions à initier.

Ils veillent à la bonne exécution des délibérations prises par les membres du conseil d'administration.

Le bureau a pour mission d'assurer la direction de l'organisation professionnelle et d'assister la présidente de l'Unep dans cette tâche.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est l'organe de décision de l'Unep.

Il est composé des membres du bureau de l'Unep, des présidents d'honneur, des présidents de région, des administrateurs régionaux, des présidents de commission, des groupes techniques de métiers et de personnes es qualité.

LE CONSEIL STRATÉGIQUE

Le conseil stratégique rassemble les présidents de région et les membres du bureau.

Il propose au conseil d'administration les grandes orientations politiques et les actions prioritaires du Plan Stratégique.

LES COMMISSIONS ET LES GROUPES TECHNIQUES DE MÉTIERS

Les commissions et groupes techniques de métiers ont pour mission de faire des propositions aux membres du bureau et de mettre en œuvre les décisions prises en conseil d'administration.



LES MÉDAILLÉS DU PAYSAGE

L'Unep félicite chaleureusement les professionnels du paysage reconnus pour leurs actions en faveur de nos métiers et de la promotion de nos entreprises.

Emmanuel Mony, président du groupe Tarvel depuis 2003, a été président de l'Unep de 2007 à 2013. Il est notamment à l'initiative du Salon Paysalia. Il préside l'Elca (Association européenne des entreprises du paysage) depuis 2010.

Il s'est vu remettre les insignes de **Chevalier de l'Ordre de la Légion d'Honneur**.

Pierre Darmanté, président du groupe Aerial Elagage, est très investi dans le groupe techniques de métiers Élagueurs : membre de ce groupe depuis 1991, il le préside depuis 2003.

Il a été fait **Officier du Mérite Agricole**.

Jean-Claude Levent, président de Levent Jardin Service, est à l'initiative de la commission Service à la personne de l'Unep qu'il préside actuellement, contribuant ainsi à la reconnaissance et au développement de ces entreprises.

Il a été fait **Chevalier du Mérite Agricole**.

Véronique Vansteene, responsable du pôle économie et développement à la Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne, a travaillé au sein de l'Unep de 2006 à 2012 aux côtés des entreprises du paysage pour faire avancer la profession.

Elle a été faite **Chevalier du Mérite Agricole**.

Les hommes et les femmes de l'Unep

LES ÉLUS 2016

LES MEMBRES DU BUREAU

Catherine Muller

Présidente

Olivier Bedouelle

1^{er} Vice-président délégué à la communication. Référent pour les entreprises de tailles intermédiaires et pour le paysagisme d'intérieur.

Pascal Denimal

Vice-président délégué aux affaires sociales. Référent pour les entreprises de grandes tailles, chef de file des négociations.

Philippe Feugère

Vice-président, délégué à l'innovation.

Pascal Franchomme

Vice-président délégué aux Développements des Marchés. Référent sur le dossier pénibilité.

Michèle Gasquet

Vice-présidente déléguée à l'emploi et à la formation. Référente sur les concours de reconnaissance de végétaux et les Olympiades des métiers.

Fabienne Gorce

Secrétaire générale déléguée à la relation adhérent. Référente pour les entreprises de petites tailles, pour l'Unep services, la base documentaire du site internet et l'élagage.

Rémi Empisse

Secrétaire général adjoint délégué à l'environnement et à la biodiversité. Référent pour les milieux naturels et forestiers.

Jean-Michel Bertaux

Trésorier, délégué aux services à la personne, aux finances de Val'hor et à la commission de médiation.

Michèle Daudet

Trésorière adjointe, déléguée aux démarches de progrès (adhésion à l'Unep, Qualipaysage, certifications, évaluation, RSE,...), à la sécurité et aux terrains de sport.

LES PRÉSIDENTS DE RÉGION

Jérôme Brettes

Région Aquitaine

Frank Furtin

Région Bourgogne / Franche-Comté

Henri Mignon

Région Bretagne

Michèle Guillot

Région Centre / Limousin

Laurent Bizot

Région Île-de-France
(succède à Pascal Bertero)

Quentin Lefaucheux

Région Méditerranée
(succède à Michèle Daudet)

Philippe Chipaux-Martinet

Région Midi-Pyrénées

Régis Capart

Région Nord-Est

Pierre-Henri Pennequin

Région Nord - Picardie

Vincent Adeline

Région Normandie

Stéphane Cochet

Région Pays-de-la-Loire / Poitou-Charentes

Gilles Espic

Région Rhône-Alpes / Auvergne

Jean-Louis Bédier

Région Île de la Réunion

LES PRÉSIDENTS DE COMMISSION

Jean-Marc Sipan

Commission Emploi Formation

Jean-Luc Gardien

Commission Sociale
(succède à Pascal Franchomme)

Christophe Gonthier

Commission Technique

Marc Mouterde

Commission Innovation Expérimentation

Jean-Claude Levent

Commission SAP

Christophe Tamin

Commission Qualité-Sécurité-Environnement

Raphaël Herody

Commission Économique

Daniel Veyssi

Commission Communication

LES PRÉSIDENTS DE GROUPE TECHNIQUES DE MÉTIERS

Pierre Darmanté

GTM Élagage

Manuel De Matos

GTM Milieux naturels et forestiers

Régis Rolland

Groupe Forestiers

François Cassotti

Groupe Génie végétal

Pascal Bodin

GTM Paysagisme d'intérieur

Hervé Lançon

GTM Sols sportifs

LES PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Emmanuel Mony

Didier Leroux

Jean Millet

Alain Torrelli †

Guy Croquet

André Cardin

Paul Vallois

Pierre Buffo

Jean-Pierre Domon

Pierre Desmidt

Clément Bourne †

Président fondateur

LA DÉLÉGATION NATIONALE

La délégation générale est organisée en six pôles :

- Social / Emploi / Formation
- Technique / Innovation / Environnement
- Lobbying
- Relations avec les adhérents
- Communication
- Administratif et financier

Pierre Emmanuel Bois

Délégué général

✉ pebois@unep-fr.org

Emmanuelle Ferla

Directrice animation réseau et relation adhérents

✉ eferla@unep-fr.org

Claire Gorrias

Directrice pôle social/emploi/formation

✉ cgorrias@unep-fr.org

Irène Oubrier

Directrice pôle technique/innovation/environnement

✉ ioubrier@unep-org.fr

Ariane Selinger

Directrice pôle communication

✉ aselinger@unep-fr.org

Thomas Demarest

Directeur administratif et financier

✉ tdemarest@unep-fr.org

Mathilde Capot

Attachée de direction

✉ mcapot@unep-fr.org

44 rue Notre-Dame-des-Victoires
75 002 Paris

Tél. : 01 42 33 18 82

Fax : 01 42 33 56 86

www.lesentreprisesdupaysage.fr



Les membres des commissions et du bureau

LES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES

Dans chaque région, une équipe au plus près du terrain.

Dans chaque région française, un délégué régional, parfois secondé d'un assistant, anime la vie de sa région. Au service des adhérents, il répond à leurs besoins et à leurs attentes et fait le relais entre la délégation générale et le terrain.

Agnès Coton

Déléguée régionale Aquitaine

✉ acoton@unep-fr.org

Sophie Barot Cortot

Déléguée régionale Bourgogne / Franche-Comté

✉ sbarot-cortot@unep-fr.org

Anne Berranger

Déléguée régionale Bretagne

✉ aberranger@unep-fr.org

Maëlle Le Guill

Déléguée régionale Centre / Limousin

✉ mleguill@unep-fr.org

Marie-Claire Fortuné

Déléguée régionale Île de la Réunion

✉ mcfortune@unep-fr.org

Elsa Vernet

Déléguée régionale Île-de-France

✉ evernet@unep-fr.org

Claire Monot

Déléguée régionale Méditerranée

✉ cmonot@unep-fr.org

Aurore Vila

Déléguée régionale Midi-Pyrénées

✉ avila@unep-fr.org

Olivier Wendling

Délégué régional Nord-Est

✉ owendling@unep-fr.org

Claire Stephan

Déléguée régionale Nord-Picardie

✉ cstephan@unep-fr.org

Vanessa Marin-Colino

Déléguée régionale Normandie

✉ vmarin@unep-fr.org

Béatrice Royer

Déléguée régionale Pays de La Loire / Poitou-Charentes

✉ broyer@unep-fr.org

Laetitia Dumas

Déléguée régionale Rhône-Alpes / Auvergne

✉ ldumas@unep-fr.org

Les mandats institutionnels

L'Unep est l'unique organisation professionnelle représentative des 28 600 entreprises du paysage auprès des pouvoirs publics. Elle gère un certain nombre de mandats pour défendre les intérêts des chefs d'entreprise du paysage. Au total, ce sont plus de 1000 mandats tenus par 400 professionnels bénévoles, aux niveaux régional et national.

SOCIAL / EMPLOI / FORMATION

AGRICA

AGRICA est le groupe de protection sociale complémentaire de tous les salariés du secteur agricole.

Au sein du groupe AGRICA, l'Unep siège à :

- l'assemblée générale de deux institutions de retraite complémentaire : CAMARACA (pour les non cadres) et Agricola retraite Agirc (pour les cadres).
- l'assemblée générale et au conseil d'administration des deux institutions de prévoyance : Agriprévoyance (pour les non cadres) et CPCEA (pour les cadres).

Au titre d'Agriprévoyance, l'Unep participe également à la commission des actions sociales, au comité des risques, à la commission de développement et aux commissions paritaires de suivi du paysage.

ANEFA

Association Nationale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture

L'ANEFA met en œuvre les orientations définies au sein de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi de l'Agriculture. Ces missions sont de favoriser le développement de l'emploi, valoriser l'image des métiers et informer sur l'évolution des emplois et des compétences requises en agriculture. L'Association est présente au niveau des régions et des départements à travers les AREFA et les ADEFA.

APECITA

L'APECITA est une association paritaire visant à favoriser les rencontres entre employeurs et candidats dans le secteur agricole. Elle conseille, oriente et accompagne dans les recrutements.

L'Unep siège au sein du conseil d'administration de l'APECITA.

COCT

Conseil d'Orientation sur les Conditions de Travail

Le COCT est une instance du ministère du Travail visant à définir la politique nationale de protection et de promotion de la santé-sécurité au travail et d'amélioration des conditions de travail. L'Unep participe à certaines commissions spécialisées du COCT.

COET

Comité d'Organisation des Expositions du Travail

Le COET est l'organisme en charge de l'organisation du concours « Un des meilleurs Ouvriers de France ». L'Unep préside le jury pour le concours dans la classe « art des jardins paysagers », et participe au conseil d'administration du COET.

CPC et CNS du ministère de l'Agriculture

Commission Paritaire Consultative et Commission Nationale Spécialisée « Aménagements »

La CPC est une instance paritaire du Ministère de l'Agriculture qui a pour mission de donner un avis sur les référentiels des diplômes.

Pour les diplômes aménagements paysagers, du CAPA au BTS, l'avis émane de la CNS « Aménagements ».

L'Unep participe aux réunions de ces instances.

CPNE

Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi en Agriculture

La CPNE est l'instance politique de concertation et d'orientation pour le développement de l'emploi et de la formation en agriculture.

Elle définit les orientations politiques du FAFSEA et de l'ANEFA mais aussi la création des CQP, la liste des formations pour adultes qui donneront lieu à financement par le FAFSEA... Elle est composée paritairement des représentants employeurs dont l'Unep, et des organisations syndicales de salariés. La CPNE est également déclinée en régions au travers des CPRE.

Pour les problématiques propres au secteur, l'Unep dispose de sa propre section professionnelle paysage.

FAFSEA

Fond national assurance formation des salariés des exploitations et entreprises agricoles

Le FAFSEA est l'OPCA et l'OPACIF des salariés relevant de l'agriculture et des activités annexes.

À ce titre, il collecte les cotisations des entreprises de son champ de compétences, pour financer la formation professionnelle de leurs salariés. Le FAFSEA a pour mission d'optimiser l'investissement formation, de soutenir la performance des entreprises, de développer l'emploi qualifié. Le FAFSEA est également décliné en région avec les OPRC (Organe Paritaire Régional Commun).

L'Unep siège dans les différentes instances du FAFSEA, tant au niveau national (conseil d'administration, bureau) que régional (OPRC). Aussi, l'Unep dispose, par son accord national sur la Formation Professionnelle Continue, de sa section paritaire sectorielle pour les questions ayant trait au paysage.

ISA

Institut Supérieur d'Agriculture
L'ISA est un institut d'enseignement supérieur ayant pour but de former des ingénieurs.

Il dispose d'un pôle paysage (issu de l'Itiap) en charge de la formation d'ingénieurs du paysage, par la voie initiale ou par la voie de l'apprentissage.

L'Unep est présente au conseil d'administration, au bureau, et au conseil de perfectionnement de l'ISA.

MSA

Mutualité Sociale Agricole

La MSA est l'organisme de protection sociale des salariés et non salariés du monde agricole, ainsi que leurs ayants droit et les retraités.

L'Unep est présente dans les conseils d'administration de certaines caisses régionales et départementales de la MSA.

Vivea

Fonds pour la Formation des Entrepreneurs du Vivant

VIVEA est le fonds d'assurance formation des actifs non salariés, chefs d'entreprise, conjoints collaborateurs ou aides familiaux des secteurs de l'agriculture et du paysage.

L'Unep siège notamment au conseil d'administration et au comité de pilotage paysage.

TECHNIQUE / INNOVATION

Adivet

Association des Toitures Végétalisées
L'Adivet est une association qui regroupe des fournisseurs de systèmes de végétalisation, de plantes ou de composants, des entreprises d'étanchéité et de paysage.

Sa principale mission est de promouvoir le concept « toitures végétalisées » auprès des décideurs publics, des particuliers, des entreprises.

L'Unep siège au sein du conseil d'administration et du bureau de l'Adivet.

A-IGÉCO

Association fédérative des Acteurs de l'Ingénierie et du Génie Écologique

L'A-IGÉCO, créée en 2014, a pour objectif d'échanger et fédérer, de renforcer le niveau de compétences, de valoriser et promouvoir les niveaux d'expertises et les savoir-faire, ainsi que d'accompagner le développement des marchés et la structuration de la filière.

Les 5 membres du bureau, dont l'Unep, font déjà tous partie de réseaux mixtes, de pôles de compétitivité ou de syndicats et organisations professionnels : l'AFIE, l'AGÉBio, le réseau REVER, l'ASTEE.

ASSOCIATION HQE

Plateforme de la construction et de l'aménagement durables reconnue d'utilité publique, l'association HQE accompagne les donneurs d'ordre, professionnels, experts et usagers dans la réalisation d'un meilleur cadre de vie.

L'Unep participe, au sein d'un groupe de travail « Biodiversité et économie - volet prospective » à la production de mémentos et guides.

ASTREDHOR

Institut technique de l'horticulture
Cette association fédère et représente des stations régionales d'expérimentation en horticulture ornementale.

L'Institut développe des techniques de production innovantes et évalue une gamme diversifiée de végétaux.

L'Unep a rejoint le conseil d'administration d'Astredhor en 2015 et y fait remonter les besoins des entreprises du paysage. Vous aussi, vous pouvez adhérer à l'une des stations d'expérimentation pour bénéficier de leurs avancées.

France Agrimer

France Agrimer est un établissement de concertation et d'échanges entre les organismes du secteur agricole et l'État. Ses missions sont de favoriser la concertation, gérer les aides publiques, assurer une veille économique...

L'Unep participe aux réunions de l'établissement.

FRB

Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité

La FRB est une plateforme entre les différents acteurs scientifiques et sociétaux sur la biodiversité.

Depuis octobre 2014, l'Unep fait partie du comité d'orientation stratégique de la FRB et s'implique au sein du collège gestion des espaces, des milieux et des espèces.

ORÉE

Orée est une association qui regroupe des entreprises, des collectivités, des organisations professionnelles qui développent une réflexion commune pour une gestion intégrée de l'environnement.

L'Unep participe à l'assemblée générale et à différents groupes de travail dont celui sur l'économie et la biodiversité.

Plante & Cité

Plante & Cité est la plateforme nationale d'information technique et d'expérimentation sur les espaces verts.

L'Unep est présente dans les différentes instances de Plante & Cité : assemblée générale, conseil d'administration, bureau, commissions.

Qualipaysage

Qualipaysage est l'organisme de qualification des entreprises de paysage, sous la tutelle du ministère de l'Agriculture.

L'Unep fait partie des membres fondateurs. L'Unep siège paritamment dans les instances suivantes : assemblée générale, conseil d'administration, bureau. En région, l'Unep est présente dans les Commissions Régionales d'Examen (CRE).

LPO

Ligue de Protection des Oiseaux

La LPO est le représentant français de *BirdLife International*, alliance mondiale qui réunit plus de 115 organisations de protection de la nature (2,7 millions d'adhérents dans le monde).

Forte de plus de 46 000 membres, la LPO est présente dans 74 départements. Elle est aujourd'hui la première association de protection de la nature en France. La LPO a pour but « Agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'homme et lutter contre le déclin de la biodiversité, par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation ».

L'Unep a signé une convention avec la LPO le 23 juin 2015

INTERNATIONAL

ELCA

European Landscape Contractors Association

L'ELCA est l'association européenne des entreprises du paysage, créée afin de promouvoir la coopération et d'établir des rapports d'échanges d'informations et d'expériences en Europe.

Depuis 2010, la France préside l'Elca en la personne d'Emmanuel Mony.

En tant qu'organisation membre, l'Unep siège au Présidium, à l'assemblée des délégués et au bureau.

L'EILO

Association européenne des entreprises de paysagisme d'intérieur

L'EILO favorise les échanges entre professionnels et promeut le secteur.

L'Unep est adhérente de l'organisation.

Les mandats institutionnels

PROMOTION

CNVVF

Conseil National des Villes et Villages Fleuris

Le CNVVF est l'organisme en charge de l'organisation du concours pour le label « Villes et villages fleuris ».

L'Unep participe aux instances du CNVVF, dans les jurys départementaux et régionaux, et au conseil d'administration.

CPJF

Conseil National des Parcs et Jardins

Lieu de concertation et d'échanges autour de la création, l'entretien, la réparation et la valorisation des parcs et jardins, composé de partenaires publics et privés.

C'est à ce titre que l'Unep participe aux travaux du Conseil.

France Bois Forêt

Interprofession de la filière bois, qui regroupe les propriétaires et gestionnaires privés et publics, les pépiniéristes, les reboiseurs, les grainiers...

Son objectif est de développer l'activité économique de la filière ainsi que l'utilisation de la ressource forestière. L'Unep siège au conseil d'administration.

Val'hor

Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage.

Ses missions sont de développer les marchés et pérenniser les entreprises, d'investir dans la recherche et de défendre les différentes familles qu'elle représente auprès des pouvoirs publics. L'Unep participe aux instances suivantes: assemblée générale, conseil d'administration, bureau, commission commune, commission Paysage (Comep), commission actions de communication (Codiac).

WORLDSKILLS FRANCE

WorldSkills France est l'association qui porte la compétition des Olympiades des Métiers, organisée tous les deux ans dans un pays différent.

L'Unep est administrateur, participe aux commissions communication et s'implique dans l'organisation des Olympiades pour le métier de jardinier-paysagiste.

Les partenaires institutionnels

SOCIAL / EMPLOI / FORMATION

CMSA

Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole

of-FEEE

Office français de la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe

ASSOCIATIONS ET FÉDÉRATIONS PROFESSIONNELLES

AITF

Association des Ingénieurs Territoriaux de France

FNEDT

Entrepreneurs des Territoires

FFP

Fédération Française du Paysage

FNB

Fédération Nationale du Bois

FNPHP

Fédération Nationale des Producteurs Horticoles et Pépiniéristes

FNSEA

Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles

HORTIS

Association des responsables d'espaces verts en ville

SFG

Société Française des Gazons

SNHF

Syndicat National de l'Horticulture de France

SYNAA

Syndicat National de l'Arrosage Automatique

TECHNIQUE / INNOVATION

AGéBio

Association Française pour le génie écologique ou le génie végétal

ACTA

Institut des filières animales et végétales

AFBB

Association Française des Baignades Biologiques

AI-Géco

Association fédérative des acteurs de l'ingénierie et du génie écologique

ARRDHOR

CRITT Horticole

CNIEFEB

Compagnie Nationale des Ingénieurs et Experts Forestiers et des Experts Bois

FNE

France Nature Environnement

NoéConservation

Association pour la sauvegarde de la biodiversité

COMMUNICATION

Domaine de Chaumont-sur-Loire

Pour le Festival International des Jardins

Ministère de la Communication

Pour les Rendez-vous aux Jardins

ORGECO et AFL

Associations de consommateurs

NOS 6 ENGAGEMENTS

- 1** Nos salariés sont des professionnels formés qui respectent les règles de nos métiers.
- 2** Nous sommes force de proposition et réalisons un projet adapté à vos besoins, à vos envies et à votre budget.
- 3** Nous expliquons clairement nos contrats, nos devis, nos délais, et nous les respectons.
- 4** Nous vous accompagnons tout au long du chantier et en assurons le suivi après sa réalisation.
- 5** Nous vous conseillons sur les végétaux, les matériaux, la biodiversité et répondons à vos questions sur ces sujets.
- 6** Nous mesurons, avec votre accord, votre niveau de satisfaction.

Une garantie de satisfaction pour nos clients
Un gage de différenciation pour nous

Unep - Union Nationale des Entreprises du Paysage
www.lesentreprisesdupaysage.fr



chaque
jardin
compte

LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

Pour assurer la protection sociale des salariés du Paysage

AGRICA est plus
que complémentaire

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DU GROUPE AGRICA



www.groupagric.com

Abonnez-vous à la e-newsletter mensuelle



www.facebook.com/GroupeAgrica



twitter.com/groupe_agrica



youtube.com/user/GroupeAGRICA



Groupe **AGRICA**

www.groupagric.com

RETRAITE - PRÉVOYANCE - SANTÉ - ÉPARGNE